



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

PARTIE 1. ORGANISATION ET GESTION DE LA COLLECTIVITE P 07

- Territoire	P 08
- Compétences	P 10
- Gouvernance et organisation administrative	P 12
- Ressources humaines	P 14
- Finances	P 16
- Communication	P 20
- Equipements publics	P 23

PARTIE 2 : DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE P 25

- Économie	P 26
- Haut débit	P 27
- Tourisme	P 28
- Urbanisme	P 32

PARTIE 3 : SERVICES A LA POPULATION P 35

- Petite Enfance	P 36
- Enfance – Jeunesse	P 38
- Pôle Séniors	P 40
- Mobilité	P 43
- Accès au Droit.....	P 44
- Culture, réseau de lecture publique	P 46
- Culture, école de musique intercommunale	P 48
- Sports et loisirs	P 50
- Environnement, collecte	P 54
- Environnement, SPANC	P 56

PARTIE 4 : PERSPECTIVES 2017 P 58

- Elaborer un projet pour notre territoire	P 59
--	------



Le Mot du Président

Chers amis,

Ce rapport est très complet, attendu par beaucoup pour faire un point sur l'état de nos actions.

Avant tout, je voudrais remercier les agents et les services qui ont contribué à sa réalisation alors que leurs tâches quotidiennes sont très prenantes.

Les commissions et les vice-présidents, le bureau des maires malgré les difficultés, les différences accentuées par la surface du territoire à gérer ont eu aussi beaucoup de mérites : nombre de réunions important, kilométrages épuisants, documents à préparer de plus en plus lourds et pourtant toujours présents, pas de problème de quorum comme dans d'autres structures ce qui prouve que la CdC et ses compétences sont bien l'affaire de tous.

2016 malgré les difficultés budgétaires des communes et des CdC fût un bon cru ;

En 2017 nous espérons repartir sur des projets structurants au profit du plus grand nombre et dans l'intérêt général.

**Bien cordialement ,
Ph. Plagnol, président**

PARTIE 1

ORGANISATION &
GESTION DE LA COLLECTIVITÉ

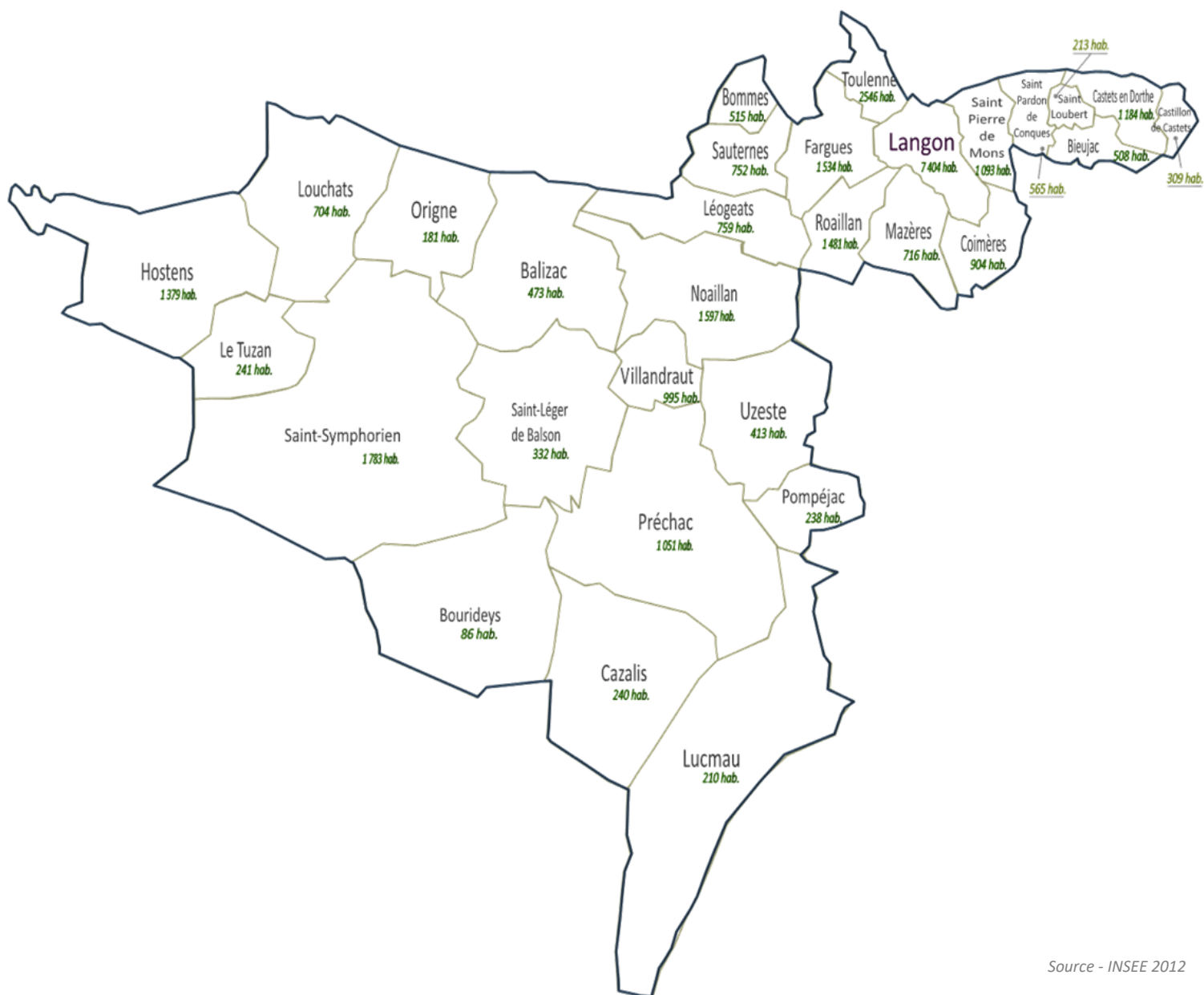




CdC du Sud Gironde
Périmètre 2016

30 communes | 30 406 habitants

Langon - vue aérienne



Source - INSEE 2012



TERRITOIRE

Créée le 1er janvier 2014, la Communauté de Communes du Sud Gironde regroupait en 2016, 30 communes pour une population d'un peu plus 30 000 habitants

Ses paysages contrastés offrent plusieurs visages évoluant d'un milieu urbain de 10 000 habitants à un village de 100 habitants. De prestigieux châteaux témoignent de son passé remarquable parmi lesquels on note Roquetaillade, Villandraut, Cazeneuve ou encore la collégiale d'Uzeste, le Chalet Mauriac, le canal latéral à la Garonne ainsi que tout le petit patrimoine qui émaille le territoire.

Au Nord, la vallée de la Garonne, les prestigieux terroirs viticoles des Graves et de Sauternes bordés par

le Ciron, laissent place au Sud à la Lande Girondine. Cette partie forestière est traversée par la piste cyclable reliant le Bassin d'Arcachon, en passant par le lac de baignade du Domaine Départemental d'Hostens.

Les habitants sont attachés à ce cadre de vie, et aux traditions qui s'y rapportent.

Cette diversité mise en avant est un atout indéniable pour la promotion touristique et l'attractivité de ce territoire.

A travers l'intercommunalité, les communes ont su mettre leurs moyens en commun et se donner la capacité d'assurer de façon cohérente les services de proximité attendus par la population : dans

les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse notamment, mais aussi des services aux personnes âgées, ou encore, avec la mise en œuvre de services culturels, sportifs et de loisirs, la collecte des ordures ménagères...

Idéalement situé au carrefour des autoroutes A62 et A65 en direction de Toulouse et Pau, et à seulement 30 minutes de Bordeaux, le territoire de la Communauté de Communes offre des atouts propices au développement économique.

L'objectif de la collectivité est de répondre aux enjeux d'aménagement et de développement local à une échelle suffisamment pertinente pour construire un territoire fort, inscrit dans l'équilibre des grands ensembles girondins.

Nos 30 communes et leur population

<i>Balizac</i>	473	<i>Langon</i>	7 404	<i>Roillan</i>	1 481
<i>Bieujac</i>	508	<i>Le Tuzan</i>	241	<i>Saint-Léger de Balson</i>	332
<i>Bommes</i>	515	<i>Léogéats</i>	752	<i>Saint-Loubert</i>	213
<i>Bourideys</i>	86	<i>Louchats</i>	704	<i>St-Pardon de Conques</i>	565
<i>Castets en Dorthe</i>	1 184	<i>Lucmau</i>	210	<i>Saint-Pierre de Mons</i>	1 093
<i>Castillon de Castets</i>	309	<i>Mazères</i>	716	<i>Saint-Symphorien</i>	1 783
<i>Cazalis</i>	240	<i>Noaillan</i>	1 597	<i>Sauternes</i>	752
<i>Coimères</i>	904	<i>Origne</i>	181	<i>Toulenne</i>	2 546
<i>Fargues</i>	1 534	<i>Pompéjac</i>	238	<i>Uzeste</i>	413
<i>Hostens</i>	1 379	<i>Préchac</i>	1 051	<i>Villandraut</i>	995

2016 :

préparation d'une nouvelle évolution de périmètre avec 37 communes au 1er janvier 2017



COMPETENCES

La Communauté de Communes est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.).

Son but est de fédérer ses communes au sein d'un espace de solidarité en mutualisant leurs moyens, et de mettre en œuvre un projet de développement commun et cohérent.

La Communauté de Communes exerce à la place des communes membres, des compétences transférées par les communes.

En 2016 aucune modification des compétences exercées par la CdC ne s'est appliquée par rapport à 2015.

Statuts de la CdC : les évolutions réglementaires

La modification du cadre réglementaire du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT-article L5212-16) a impliqué de mettre les statuts de la CdC en conformité avec les évolutions suivantes applicables au 1er janvier 2017 :

1. Une évolution de la rédaction des compétences obligatoires Aménagement de l'espace et Economie
2. Une évolution de la liste des compétences obligatoires des CdC avec l'ajout des compétences Gens du voyage et Ordures ménagères.
3. Une évolution de la liste des compétences optionnelles avec à minima 3 des 9 compétences listées à l'article L5214-16 du CGCT.

Ces dispositions sont assorties d'une obligation de définir la notion de l'intérêt communautaire dans un délai de 2 ans pour préciser les statuts sous peine d'une application de fait de l'exercice intégral de ces compétences par la CdC

Dans le cadre de ce nouveau contexte réglementaire, les statuts et la définition de l'intérêt communautaire ont été actés par délibération du conseil communautaire en octobre 2016 puis des conseils municipaux et entérinés par arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2016.

Désormais, les compétences des Communautés de Communes sont définies à partir de 2 documents distincts :

Les statuts

Qui posent le cadre général voté par le conseil communautaire et soumis à l'approbation des conseils municipaux à la majorité qualifiée soit 2/3 des communes représentant 50% de la population ou 50% des communes représentant les 2/3 de la population).

La définition de l'intérêt communautaire

Fixée par délibération et adoptée à la majorité des 2/3 par le conseil communautaire

Il en résulte que l'intérêt communautaire n'a pas à figurer dans les statuts et s'applique de plein droit dès que la délibération du conseil communautaire est rendue exécutoire.



Les compétences de la CdC

Compétences obligatoires

1. Aménagement de l'espace, Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et documents d'urbanisme
2. Développement économique : zones d'activités, politique locale du commerce et promotion du tourisme.
3. Accueil des gens du voyage.
4. Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Compétences supplémentaires

- Aménagement numérique du territoire.
- Aménagement d'infrastructures portuaires
- Adhésion au Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.
- Maison de santé pluridisciplinaire à Villandraut
- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,
- Point Accès au Droit
- Vélo-route Langon - Castets-en-Dorthe.

Compétences optionnelles

1. Protection et mise en valeur de l'environnement :

- gestion des cours d'eau
- actions de sensibilisation à l'environnement
- élaboration d'un plan climat air énergie territorial

2. Politique du logement et du cadre de vie :

- élaboration et mise en œuvre du Plan Local de l'Habitat (PLH)
- Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

3. Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaires :

- piscine couverte de Langon,
- piscine de Villandraut,
- base nautique de Villandraut,
- animation et coordination d'activités de loisirs sportifs, culturels, liés à l'environnement et accessibles au plus grand nombre.
- bibliothèques de Castets-en-Dorthe, Fargues, Langon, Mazères, Roaillan, Saint-Pierre de Mons, Toulence.
- animation d'un réseau des services de lecture publique du territoire,
- création d'une médiathèque intercommunale à Langon,
- école de musique communautaire
- ludothèque.

4. Action sociale d'intérêt communautaire :

Petite enfance, enfance, jeunesse :

- accueil permanent et occasionnel des enfants de 0 à 4 ans,
- animation des relais assistantes maternelles,
- soutien de la fonction parentale à travers notamment un service information petite enfance et des lieux accueil enfants parents,
- accueil de loisirs sans hébergement des de 3 à 17 ans
- actions en faveur de l'insertion des 16-25 ans.

Actions en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap : aide à domicile et portage de repas à domicile

Service de transport rural de proximité

5. Assainissement non collectif



GOUVERNANCE

1 Président,
6 Vices Présidents

Philippe Plagnol

Président de la Communauté de Communes



*Toutes les communes sont représentées
au sein du conseil communautaire, du bureau et des commissions thématiques.*



Finances : Laurence Harribey

1^{ère} Vice Présidente - Maire de la commune de Noailan,
Laurence Harribey est en charge du suivi des finances : elle examine les comptes administratifs, anime le débat d'orientations budgétaires et la préparation du budget, suit l'exécution budgétaire et les capacités financières de la collectivité.



Développement économique : Guy Dupiol

2^{ème} Vice Président - Maire de la commune de Saint-Symphorien,
Guy Dupiol assure le suivi et l'animation des projets relatifs au développement économique. Par ailleurs, il est chargé de la mise en œuvre de la compétence Assainissement Non Collectif (SPANC).



Culture et communication : Isabelle Dexpert

3^{ème} Vice Présidente - Maire de la commune de Pompéjac,
Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de la culture et du sport. Isabelle Dexpert assure l'animation et le suivi des politiques culture et communication. Elle est secondée par Christian Poupot, pour le fonctionnement des bibliothèques et des écoles de musique.



Urbanisme et environnement

4^{ème} Vice Présidence - Laissée vacante en 2016



Ordures ménagères, espaces verts et bâtiments : Jean-François Tauzin

5^{ème} Vice Président - Maire de la commune de Roailan,
Jean-François Tauzin est en charge de la mise en œuvre de la compétence ordures ménagères, du suivi de l'entretien et des travaux sur les bâtiments et espaces verts de la Communauté de Communes.



Aides à la Personne : Patrick Labayle

6^{ème} Vice Président - Maire de la commune de Saint-Pierre de Mons,
Patrick Labayle est responsable de l'action sociale, à savoir : les services d'aide à domicile et de portage de repas et le transport à la demande.



Enfance et jeunesse : Christian Daire

7^{ème} Vice Président - Maire de la commune de Toulenne,
Christian Daire assure le suivi et l'animation des réflexions relatives aux compétences Petite enfance – Enfance -Jeunesse de la Communauté de Communes.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE



DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Amélie DEYMIER



POLE DES SERVICES A LA POPULATION

Emilie CHABENAT

SERVICES
A LA PERSONNE

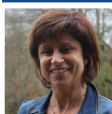


Nathalie COLLIN

- Aide à domicile
- Transport
- Portage repas

59 agents

SERVICES ENFANCE JEUNESSE



Marie GUILLET

- Petite Enfance

69 agents



Jocelyne BOUQUET

- Enfance
- Jeunesse

25 agents
hors saisonniers

SERVICES CULTURELS



Suzanne DUHANAJ
(Nov - Déc 16)
Jocelyne HUBERT
(Jan - Juil 16)

- Bibliothèques

7 agents



Yan CORNEAU

- Ecole de
Musique

23 agents

FINANCES
ACCES AU DROIT
LOGEMENT
URBANISME



Didier DUVIGNEAU

COMMUNICATION
EXTERNE



Catherine COCURRELLO

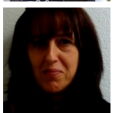
SECRETARIAT GENERAL
COMMUNICATION INTERNE



Florence MAUGARD



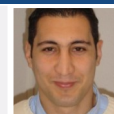
Cathy RENOY



Florence SANCHEZ

COMPTABILITE
FINANCES

Kamal OUABI



Aurélien LACY



Sandrine NANTILLE



POLE DES
RESSOURCES HUMAINES



Nathalie REGIS



Pauline LEBRETON



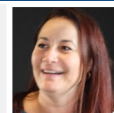
Chrystelle SESSAC

RISQUES
PROFESSIONNELS



Nathalie ALIMI

MARCHES
PUBLICS



Nathalie ALIMI

SERVICE ADS
Instruction des
Autorisations du
Droit des Sols



Patricia BIBENS

2 agents

SERVICES
TECHNIQUES



Guillaume FARIGOT

5 agents



RESSOURCES HUMAINES

Le pôle ressources humaines

Le pôle des ressources humaines est composé de 4 agents (3 ETP) :

3 agents (2,8 ETP) qui assurent le suivi des dossiers individuels et des évolutions de carrières des agents communautaires, l'animation du dialogue social et les liens avec les instances paritaires, l'élaboration et le suivi budgétaire de la masse salariale, la paye, le suivi des arrêts de travail pour maladie et des accidents de travail, le suivi des formations des agents et du plan de formation, les congés, les demandes de stages et les candidatures, les contrats de travail

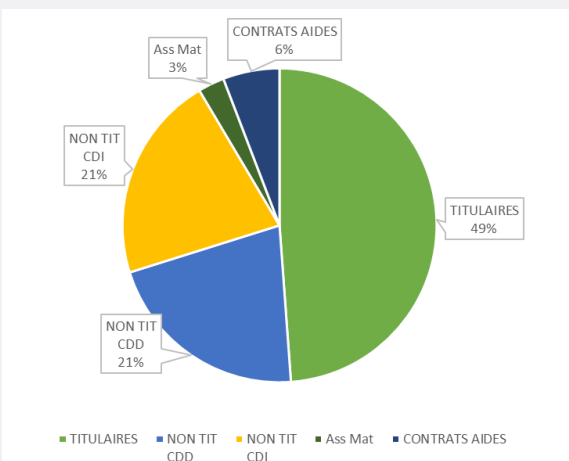
1 agent à 20 % assistant de prévention pour la réalisation en 2016 du document unique avec le soutien du CDG33 et assure son suivi au sein de la CdC.

Les chiffres clés en 2016

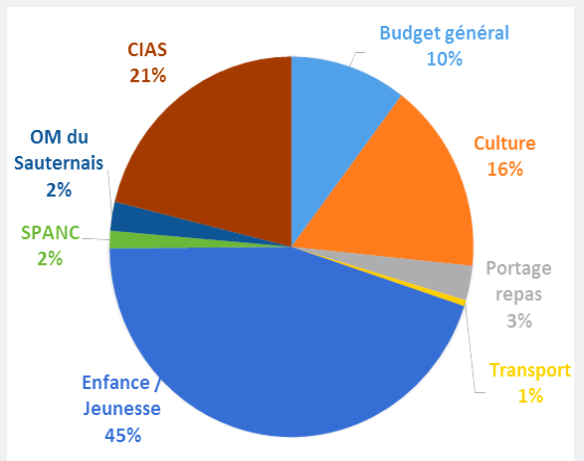
Dossiers départ en retraite	2
Dossiers de licenciements	1
Demandes de stages	153
Contrats établis	762
Bulletins de salaires	3 628

Effectifs 2016	Titulaires et stagiaires FTP	Non Titulaires	Contrats aidés	Assistants maternelles	TOTAL
<i>Budget général</i>	19	0	2		21
<i>Culture</i>	11	22			33
<i>Portage repas</i>	4	1	1		6
<i>Transport</i>		1			1
<i>Aide à Domicile</i>	18	25			33
<i>Enfance-Jeunesse</i>	68	6	10	7	91
<i>SPANC</i>	3				3
<i>Ordures Ménagères</i>	3		2		5
Ensemble	126	45	15	7	203

Répartition des effectifs par statut

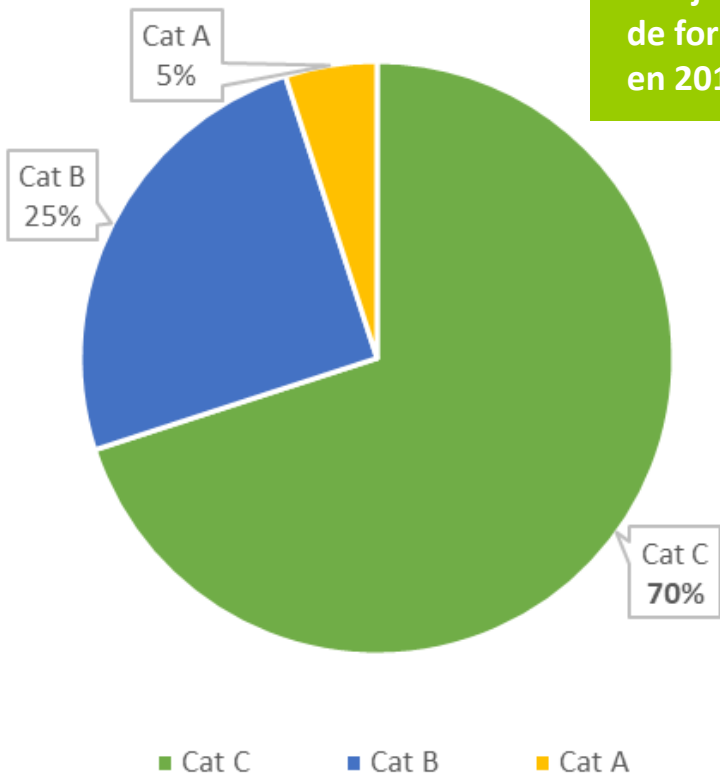


Répartition des effectifs par budget





**196 jours
de formation
en 2016**



Comité technique et CHSCT

Les principaux points de discussions abordés à l'occasion des réunions tenues en 2016 :

- Présentation du bilan social 2015
- Validation des autorisations d'absences exceptionnelles par le Président
- Choix du prestataire pour le contrat de prévoyance « maintien de salaire », avec prise d'effet au 1er juillet 2016.
- Validation du nouveau plan de formation pluriannuel 2016 - 2018.
- Mise en place du nouveau régime indemnitaire au 1er juin.
- Réflexion sur plusieurs dossiers :
 - Externalisation des repas des multi-accueils
 - Extension de la CdC du Sud Gironde à 8 communes des Coteaux Macariens au 1er janvier 2017, avec transfert de personnel.
- Extension du SICTOM du Langonnais à toute la CdC entraînant le transfert des agents des ordures ménagères au SICTOM au 1er janvier 2017.
- Projet d'évolution de la Crèche Familiale
- Création d'un CIAS et transfert des agents du service AAD vers le CIAS
- Création d'un CT et d'un CHSCT communs (CdC et CIAS) : Organisation des élections professionnelles le 29 novembre 2016
- Élaboration du document unique.

Nombre de jours d'absence pour maladie ou maternité par budget		
Budget général	En 2016	11 agents concernés pour 149 jours d'arrêt dont accident de service : 5 j. et grave maladie : 17 j.
Culture	En 2016	6 agents concernés – 269 jours d'arrêt
Portage de repas	En 2016	2 agents concernés – 138 jours d'arrêt
Transport public	En 2016	1 agent concerné - 19 jours d'arrêt
Aide à domicile	Janv - juin 2016	18 agents concernés – 741 jours d'arrêt, dont longue maladie 182 j. et accident de service 163 j.
	Juil - Déc 2016 - CIAS	13 agents concernés – 653 jours d'arrêt maladie dont longue maladie 182 jours
Enfance Jeunesse	En 2016	73 agents concernés – 2 041 jours d'arrêt dont accident de service : 77 j. et congé maternité 294 j.
OM	En 2016	3 agents concernés – 91 jours d'arrêt maladie



FINANCES & MARCHES

Les objectifs du service des marchés

Garantir le respect du cadre des marchés publics (respect des engagements contractuels pris par la CdC et respect des procédures de mise en concurrence)

Rechercher des économies par la mise en concurrence des fournisseurs ou par le recours à des groupements de commandes.



Principaux marchés passés en 2016 :

1. Travaux de réhabilitation de l'ALSH de Toulonne : 77 146 € TTC
2. Marché d'assurances (hors risques statutaires) : 14 557 € / an

Marchés publics de travaux

Objet	Procédure	Durée	Fournisseur	Montant HT	Montant TTC
Equipement cuisine	MAPA		ISF	6 795,24 €	8 154,29 €
Réfection des sols	MAPA		Sols Prestiges	26 721,49 €	33 401,86 €
Réfection verrière	MAPA		Bapsalle	28 472,12 €	35 590,15 €

Marchés de prestations de services

Objet	Procédure	Durée	Fournisseur	Montant HT	Montant TTC
Responsabilité civile	MAPA	6 ans	GROUPAMA		2 846,00 €
Protection juridique	MAPA	6 ans	FOCH		973,19 €
Protection juridique des personnes physiques	MAPA	6 ans	FOCH		436,80 €
Dommages aux biens	MAPA	6 ans	GROUPAMA		4 104,00 €
Flottes automobiles	MAPA	6 ans	GROUPAMA		6 197,00 €
Livraison repas en liaison froide MA Langon	MAPA	2 ans maximum	ELIOR	prix du repas variable selon les âges	2,856€ (bébés) 3,214€ (9/18 mois) 3,310€ (+ 18 mois)
Maintien de salaire	Convention de	Par la CdC à hauteur de 10€ / agent / mois			11 479 €



Le budget 2016

« Une recherche d'économies tout en maintenant la qualité des services »

Au-delà de la gestion quotidienne, le service des finances a pour mission l'élaboration des budgets après formalisation des besoins des services. L'obligation légale qui est faite aux collectivités locales impose de travailler de façon à répondre à l'équilibre budgétaire et aux besoins nécessaires au fonctionnement des services à la population.

Le budget de la Communauté de Communes du Sud gironde est composé d'un budget principal et de 12 budgets annexes. Cette présentation a été choisie pour une meilleure lisibilité des équilibres financiers en fonction de la mission et du service rendu. Ils sont structurés de la manière suivante :

- 4 budgets pour les services publics dits « administratifs »

c'est-à-dire qui comportent des déficits structurels importants liés à la nature du service qu'ils portent. Ils sont déficitaires « par nature » : enfance jeunesse, portage de repas, piscines/base nautique et culture.

- 1 budget de service public dit « administratif » concerne l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS). Il est équilibré car ce service est mis en place pour répondre à un besoin des communes et la charge financière est directement répartie entre les communes utilisatrices du service.

- 7 budgets pour les services publics dits « industriels et commerciaux » qui sont financés par les utilisateurs du service et non par les communes.

Il s'agit des ordures ménagères (langonnais + sauternais), du

service public d'assainissement non collectif (SPANC), de la Maison de santé pluridisciplinaire (MSP), de la ZA du Pays de Langon, de la ZA des Trois Cirons et du transport à la demande. Ce dernier service reste déficitaire malgré la participation des usagers.

Le budget de la ZA du Pays de Langon peut porter des déficits conjoncturels en fonction des ventes de terrains réalisées. En 2016, le budget ZA Pays de Langon n'a fait l'objet d'aucune couverture par le budget principal car les ventes de terrains ont permis de générer suffisamment de recettes pour l'équilibrer.

Le Budget principal a vocation à prendre en charge les déficits des budgets annexes et à porter les principaux aménagements.



FINANCES & COMPTABILITE

Résultats

Les comptes administratifs retracent l'activité de la Communauté de Communes sur un exercice budgétaire à savoir du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année.

Les tableaux ci-après en présentent les résultats au niveau de chaque budget pour l'année 2016

Les comptes administratifs complets et le rapport de présentation des comptes administratifs 2016 sont annexés au présent rapport d'activités.

Fonctionnement

Budget	Principal	Transport	OM Langonnais	Portage Repas	Piscines	Enfance Jeunesse	Culture
Recettes Fonctionnement	11 511 836,80 €	24 531,11 €	1 912 773,33 €	232 754,73 €	24 494,43 €	3 056 164,16 €	137 653,34 €
Participation du budget Principal	2 409 499,16 €	7 701,99 €	20 358,44 €	61 836,72 €	510 538,85 €	1 155 147,33 €	595 133,83 €
Dépenses Fonctionnement	7 710 216,64 €	35 153,16 €	1 933 210,25 €	294 591,45 €	535 033,28 €	4 176 511,36 €	728 126,37 €
Résultat N	1 392 121,00 €	-2 920,06 €	-78,48 €	- €	- €	34 800,13 €	4 660,80 €
Résultat n-1	5 449 479,93 €	2 920,06 €	78,48 €		1,50 €	0,54 €	11 886,00 €
Résultat Cumulé	6 841 600,93 €	-0,00 €	0,00 €	- €	1,50 €	34 800,67 €	16 546,80 €

Investissement

Budget	Principal	Transport	OM Langonnais	Portage Repas	Piscines	Enfance Jeunesse	Culture
Recettes Investissement	1 413 968,25 €	1 305,26 €	18 653,08 €		11 254,37 €	40 583,12 €	2 737,69 €
Dépenses Investissement	813 454,17 €	- €	2 938,14 €		7 589,24 €	61 138,95 €	13 050,39 €
Résultat N	600 514,08 €	1 305,26 €	15 714,94 €	- €	3 665,13 €	-20 555,83 €	-10 312,70 €
RAR Recettes	47 981,05 €	- €			1 244,00 €	28 783,74 €	3 012,00 €
RAR Dépenses	211 529,77 €	- €			7 147,20 €	44 378,04 €	10 416,72 €
Résultat n-1	-772 523,90 €	18 013,12 €	-2 815,66 €		2 859,75 €	1 349,46 €	1 503,90 €
Résultat Cumulé	-335 558,54 €	19 318,38 €	12 899,28 €	- €	621,68 €	-34 800,67 €	-16 213,52 €



Fonctionnement

Budget	Spanc	Parc d'activité Pays de Langon	ZA des 3 Cirons	Maison de Santé Pluridisciplinaire	OM Sauternais	ADS
Recettes Fonctionnement	81 113,57 €	9 241 358,34 €	147 664,47 €	50 094,34 €	1 054 499,81 €	101 563,00 €
Participation du budget Principal			16 871,45 €	41 910,55 €		
Dépenses Fonctionnement	60 106,49 €	9 241 358,34 €	164 535,92 €	92 005,87 €	863 570,36 €	75 567,35 €
Résultat N	21 007,08 €	- €	- €	-0,98 €	190 929,45 €	25 995,65 €
Résultat n-1	23 293,82 €	1 800,00 €	433,86 €	0,98 €	98 568,19 €	- €
Résultat Cumulé	44 300,90 €	1 800,00 €	433,86 €	0,00 €	289 497,64 €	25 995,65 €

Investissement

Budget	Spanc	Parc d'activité Pays de Langon	ZA des 3 Cirons	Maison de Santé Pluridisciplinaire	OM Sauternais	ADS
Recettes Investissement	3 840,00 €	12 891 720,02 €	152 412,22 €	115 149,66 €	13 095,67 €	- €
Dépenses Investissement	1 840,00 €	12 759 840,44 €	152 956,51 €	73 238,03 €	25 565,79 €	565,39 €
Résultat N	2 000,00 €	131 879,58 €	-544,29 €	41 911,63 €	-12 470,12 €	-565,39 €
RAR Recettes	- €					- €
RAR Dépenses	7 152,76 €					- €
Résultat n-1	-3 198,46 €		1 190,40 €	43 640,82 €	2 926,68 €	- €
Résultat Cumulé	-8 351,22 €	131 879,58 €	646,11 €	85 552,45 €	-9 543,44 €	-565,39 €



COMMUNICATION

Les différentes actions de communication de la CdC du Sud Gironde, s'articulent autour de la communication interne, à l'attention des élus et des agents communautaires et externe à destination des usagers des services et des administrés. Ces deux missions sont respectivement assurées par 2 agents. En 2016, les outils mis en place durant les 2 années précédentes ont été confortés afin de répondre au mieux aux besoins.

Communication externe

Editions papier :

Le bulletin communautaire : L'Info

Deux numéros du bulletin d'information de la CdC ont été réalisés en 2016, le N° 6 est paru en juillet avec un tirage à 16 000 exemplaire et le le N° 7 en janvier 2017 pour un tirage à 17 500 exemplaires dans le cadre de l'extension du territoire intercommunal à 8 communes issues des Coteaux Macariens. Il est à noter que ces bulletins sont réalisés en interne pour les parties rédaction et mise en page. Conformément à la Loi, les bulletins font l'objet d'un dépôt légal annuel auprès de la Bibliothèque Nationale de France.



Autres éditions

Plaquettes des services

En 2016 des guides d'accueil de l'école de musique, des bibliothèques, des services petite enfance, du point d'accès au droit ainsi que des programmes LAEP, RAM... ont été actualisés. Quelques créations d'affiches et de flyers pour les manifestations de l'école de musique, des bibliothèques, le service de l'aide à domicile... ont complété les supports papiers.

Cartes du territoire :

Dans le cadre de travaux préparatoires, les cartes du territoire ont été adaptées à l'échelle des 8 nouvelles communes pour répondre aux besoins en communication des services : population, services culturels, enfance jeunesse...

Rapport d'activité 2014 2015 :

Travail réalisé en interne en collaboration avec les services - Edition papier 40 exemplaires – 72 pages pour présentation aux conseils municipaux des communes



Autres actions de communication

L'identification des véhicules et panneaux CdC a été finalisée en 2016. Plusieurs communiqués ont été adressés à la presse. Le service communication de la CdC a également participé au Forum des associations de Langon en binôme avec l'école de musique. Il a assuré la coordination d'une conférence avec le Président du TGI et le Procureur de la République qui s'est tenue au printemps à Langon. Il a apporté une contribution à l'exposition photos de jeunes accueillis en service civique au Pôle Séniors. Un lien de communication a été créé avec le Club Nautique de Bommes (CKBN) dans le cadre de la délégation de service public de la base nautique de Villandraut. Il a accompagné le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Sud Gironde pour la création de son logo, modèles de papeterie, signature mail...





Outils numériques

Site Web

Mises en ligne des actualités de la CdC et ou d'intérêt communautaire, information des services : programmes, affiches, inscriptions vacances..., veille et mise à jour des rubriques. A noter : des périodes d'augmentation de la charge de travail sur le site liées à la rentrée scolaires et vacances

Fréquentation :

Popularité des articles en nombre de clics

Le Top 10 des rubriques	Au 05/09/2016	Au 05/11/2016	Variation sur les 3 mois
<i>Marchés en cours</i>	14 492	16 235	+ 1 743
<i>ALSH Langon</i>	13 851	15 334	+ 1 483
<i>Bulletins l'Info CdC</i>	13 186	14 918	+ 1 732
<i>Marchés passés</i>	11 573	13 047	+ 1 474
<i>Enfance</i>	8 810	9 674	+ 864
<i>Petite enfance</i>		7 748	
<i>Ecole de musique</i>		7 369	
<i>Manifestations</i>		6 460	
<i>ALSH Toulonne</i>		6 296	
<i>Conseil communautaire</i>		6 058	



You Tube :

Ajout de vidéos sur la chaîne You Tube (école de musique, Alsh Hostens, Roailan, Espace jeunes)

Total : 10 vidéos en ligne – 960 vues



Nouveau : création d'une newsletter externe

Afin de répondre aux enjeux de communication numérique une Newsletter a été mise en place en 2016. Cet outil a pour vocation de relayer les actualités de la Communauté de Communes en complément de celles diffusées sur son site internet et de créer un rendez-vous mensuel avec ses abonnés. Cette Newsletter, développée en interne utilise un vecteur gratuit disponible sur internet : Mailchimp. La liste de diffusion initiale a été constituée sur la base des usagers des services (enfance, jeunesse, culture...) ayant accepté de communiquer leur adresse de messagerie à la collectivité.

Communication interne

NOUVEAU !

Mise en place de 2 Newsletters à destination des élus et des agents

La lettre d'info aux élus

Document de communication et d'information à destination des élus, la lettre d'info apporte des éclairages concrets et pratiques sur les actualités de la Communauté de Communes, les dossiers en cours, l'agenda des réunions, les principales décisions, les événements à venir.

Après une dernière lettre d'info au format papier, la première lettre d'info aux élus dématérialisée a vu le jour début 2016.

6 newsletters ont été réalisées et diffusées via le web à l'ensemble des élus et mairies de la CdC via

L'intranet communautaire

L'intranet est un espace web d'information et de travail, dédié aux élus communautaires. Il permet d'accéder à l'ensemble des documents mis à disposition par rubrique et par thème.

L'intranet est ouvert à l'ensemble des élus des communes de la CdC du Sud Gironde.

Ainsi en 2016, 429 élus du territoire intercommunal y ont eu accès, ainsi que les mairies et les 18 agents de l'équipe administrative de la CdC.

Réunions d'information des secrétaires de mairies

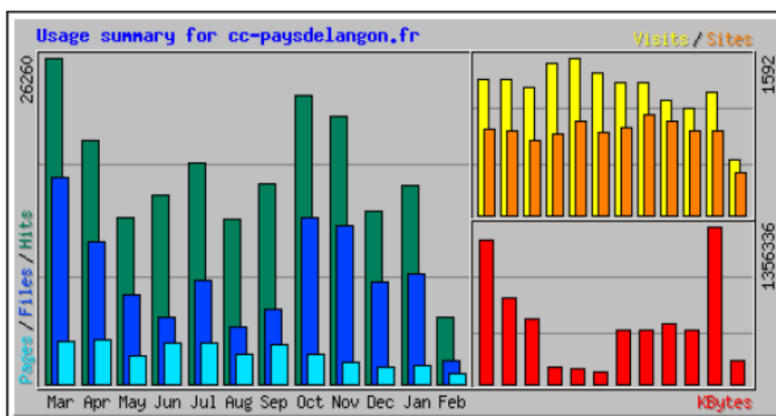
En 2016, une réunion d'échanges sur le thème de l'urbanisme a été organisée pour informer les secrétaires de mairies.

La lettre d'info aux agents

A la demande du Comité Technique, la commission communication a proposé une lettre d'information à destination exclusive des agents de la CdC du Sud Gironde. Cette newsletter apporte aux agents une information régulière et dynamique sur les actions menées par la CdC et de manière générale sur la vie des services (recrutements etc...), les carrières, le Comité des Oeuvres Sociales, l'agenda des réunions de la CdC (CT, CHSCT, Conseil de Communauté ...)

La première newsletter a été réalisée et diffusée via le web en décembre 2016 à l'ensemble des agents de la CdC sur leur boîte mël professionnelle, ou personnelle (pour celles et ceux qui ont bien voulu la communiquer).

Statistiques d'accès à l'intranet en 2016



Summary by Month										
Month	Daily Avg				Monthly Totals					
	Hits	Files	Pages	Visits	Sites	KBytes	Visits	Pages	Files	Hits
Feb 2017	355	124	54	37	425	198684	564	817	1863	5332
Jan 2017	514	284	49	40	846	1356336	1245	1542	8833	15949
Dec 2016	448	266	43	34	850	458436	1081	1345	8274	13893
Nov 2016	718	423	57	38	953	512497	1163	1723	12707	21566
Oct 2016	749	430	75	43	1011	467827	1337	2348	13331	23221
Sep 2016	535	200	107	44	893	469674	1340	3228	6008	16072
Aug 2016	426	146	75	46	838	105376	1439	2354	4540	13218
Jul 2016	575	267	105	51	952	134185	1592	3269	8292	17835
Jun 2016	505	180	109	51	814	149140	1534	3291	5404	15177
May 2016	431	231	71	41	761	555104	1294	2203	7189	13376
Apr 2016	653	379	118	45	858	735613	1370	3564	11389	19614
Mar 2016	847	537	111	44	866	1236891	1366	3452	16670	26260
Totals						6379763	15325	29136	104500	201513



EQUIPEMENTS PUBLICS

Moyens humains
2 agents techniques soit :
1,75 équivalents
plein temps

Tout au long de l'année, les agents du service technique assurent l'entretien courant et l'amélioration des structures de la collectivité. Il s'agit de petites réparations et de l'entretien des espaces verts. A ce jour les agents opèrent sur 31 structures dont 20 avec espaces verts.

Travaux significatifs réalisés en 2016 dans le cadre de marchés publics :

- ALSH Toulence : réfection des sols et verrières et toiture
- ALSH Hostens : création d'une dalle sous le bâtiment (initialement en terre) afin d'aménager un espace de jeux supplémentaire par temps de pluie et création d'un wc adulte
- ALSH Villandraut : réparation du système de chauffage
- Espace Jeunes de Langon : rénovation des menuiseries
- Multi Accueil de St Pierre de Mons : installation d'une climatisation dans la salle d'activités bébés
- ALSH de Noaillan pose de stores extérieurs
- ALSH Maternel de Langon : Remplacement des jeux extérieurs



Notre équipe technique

PARTIE 2
DEVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE





ECONOMIE



La CdC du Sud Gironde a accentué en 2016 son action pour favoriser l'implantation d'entreprises en Sud Gironde.

Pour la première fois, afin de promouvoir son territoire et les possibilités d'implantation d'entreprises, la CdC a en outre participé au Salon de l'Entreprise à Bordeaux les 6 et 7 avril 2016, en partenariat avec les CdC du Réolais en Sud Gironde, de Podensac et du Sauveterrois.

L'année a été marquée par une dynamique importante au niveau de la commercialisation des terrains du parc d'activités du Pays de Langon (Mazères) avec la signature de 2 actes définitifs de vente (sociétés Sov'Import et Latour Carrelage) et la signature de 7 compromis de vente (sociétés Quality piscine, SAGEX, FTCS

Forage, Flam'Aquitaine, Cash Piscines et 2 compromis avec la société Langon Distribution).

Suite aux réflexions menées en 2015, la Société Publique Locale (SPL) Sud Gironde a été mise en place de manière effective en partenariat avec la CdC du Bazadais, le Département de la Gironde, les communes de Langon, Bazas, St Symphorien et Captieux.

Un mandat de vente des terrains du parc d'activités a été confié en septembre 2016 par la CdC à la SPL, aucun compromis de vente n'ayant toutefois été signé dans le cadre de ce mandat.

Afin de répondre aux obligations réglementaires de compétence des CdC pour toutes les zones d'activités à compter du 1er janvier 2017, une étude sur le transfert à la CdC des zones d'activités restées jusque-là communales a enfin été engagée.

gironde haut débit

Dans le cadre de sa mission d'aménagement numérique du territoire, le syndicat mixte Gironde Numérique accompagne les collectivités du département dans un important projet de déploiement du très haut débit.

Ce projet implique un investissement très lourd mais décisif pour préparer les années à venir et répondre aux besoins en constante augmentation d'échanges par internet.

L'Europe, l'Etat, la Région et le Département sont fortement impliqués dans son financement. En effet sans l'intervention publique les investisseurs privés ne développent pas les réseaux haut débit en milieu rural. La CdC du Sud Gironde a délibéré pour valider le diagnostic de territoire réalisé par le syndicat et acter les solutions techniques proposées.



Le projet pour notre CdC

L'importance des investissements nécessaires ne permet pas de répondre d'ici 2022 à tous les besoins sur notre territoire. Il s'agit toutefois de se mobiliser pour que la fracture numérique qui pénalise les entreprises et les habitants du Sud Gironde se résorbe. La CdC et ses communes ont défini des priorités avec l'appui technique de Gironde Numérique. Il s'agit donc de poser les premières pierres nécessaires pour relever à terme le défi de manière équitable sur tout le territoire.

La viabilité économique du projet implique de le démarrer dans les zones les plus densément peuplées pour intéresser les fournisseurs d'accès à internet. Ainsi le projet prévoit le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné sur Langon et communes alentour. Gironde numérique prévoit l'amélioration de l'accès au haut débit suivant deux technologies : La FTTH (Fiber To The Home) qui consiste à apporter la fibre jusqu'au domicile des abonnés et la FTTN (Fiber To The Neighborhood) qui consiste à équiper les répartiteurs de quartier en fibre permettant la montée en débit des conduites en cuivre qui desservent les abonnés.

Le projet pour le territoire d'ici 2022 en quelques chiffres :

Nombre total de lignes :	18 368	
Lignes faisant l'objet d'un investissement :	8 143	(44%)
- dont FTTH :	5 191 lignes	(64%)
- et FTTN	2 952 lignes	(36 %)
Nombre de communes qui bénéficieront du projet :	29	
Montant de l'investissement sur la CdC :	11.300.000 €	
Coût supporté par la CdC et les Communes :	2 197 0084 €	
- participation des communes :	1 042 250 €	(125 € / ligne)
- participation de la CdC :	1 154 834 €	

Un projet ambitieux et solidaire à l'échelle du Département

Le projet piloté par Gironde Numérique est scindé en deux tranches de travaux : 2017- 2022 puis 2023-2028. La 1ère tranche 2017-2022 prévoit un investissement total de 210 millions d'euros à l'échelle du département (hors Bordeaux Métropole), avec le concours de l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et les CdC.

Plan de financement :

40 millions € apportés par l'Etat et l'Europe

Solde réparti entre :

- le Département (40%)
- la Région (30%)
- les 36 CdC (30%)

La participation des CdC girondines est répartie entre elles dans le cadre d'une péréquation. La participation de chaque CdC ne dépend pas en effet du montant réel de l'investissement sur chaque CdC mais du nombre de lignes desservies par le projet.

Ce montage bénéficie directement à la CdC du Sud Gironde,

dont les caractéristiques géographiques induisent des coûts d'investissement bien supérieurs à ceux constatés sur d'autres territoires girondins plus densément peuplés .



TOURISME

La Communauté de Communes du Sud Gironde valorise les atouts touristiques du territoire en s'appuyant sur les compétences de l'office de tourisme Sauternes Graves Landes Girondines. Cette structure assure le développement, la commercialisation, la promotion et la coordination des professionnels du tourisme. Elle gère en 2016 quatre bureaux d'information touristiques sur le territoire de la communauté de communes du Sud Gironde.

Fonctionnement & Gouvernance

L'office de tourisme est constitué en EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial)

Il est administré par un comité de direction composé de :

15 sièges de conseillers communaux titulaires du Sud Gironde

10 sièges de représentants des professions ou associations en lien avec le tourisme

3 sièges de personnes qualifiées dans le domaine du tourisme



OFFICE DE TOURISME
SAUTERNES GRAVES LANDES GIRONDINES

www.tourisme-sud-gironde.com



Organisation de l'accueil et de l'information

4 Bureaux d'Informations sont implantés sur le territoire de la CdC. Outre le bureau ouvert à l'année à Langon, des points d'information saisonniers permettent de renseigner les touristes à Hostens, Sauternes et Villandraut. Dans le cadre de la convention passée entre l'Office de tourisme et la CdC de Podensac, l'office anime un cinquième point d'information à la Maison des vins de Graves de Podensac. Un bureau d'information touristique itinérant appelé « estafette touristique » complète le dispositif d'accueil et permet à l'office de tourisme d'être présent sur des sites touristiques comme le port de Castets en Dorthe, ou encore sur les plus grandes manifestations.

Taxe de séjour

La taxe de séjour est en vigueur sur tout le territoire de la CdC du Sud Gironde, afin de faire contribuer les touristes au financement de la politique touristique mise en œuvre sur le territoire.

Le montant de cette taxe perçue par la CdC est reversé conformément à la réglementation à hauteur de 90% à l'office de tourisme et de 10% au Département de la Gironde.

Vers l'aménagement du port à Langon

En octobre 2016, la CdC et la commune de Langon, en lien étroit avec l'Office du tourisme, ont déposé devant le Conseil Départemental leur candidature pour engager une procédure de convention d'aménagement pour le port de Langon.

Il s'agit, de mettre en synergie les projets communaux et communaux sur le site dans une logique de mise en tourisme assurant un rayonnement Sud Girondin, via la mise en œuvre d'un projet phare pour le développement économique du territoire du Sud Gironde.

Ce projet permettra également de dynamiser le centre-ville et la qualité du cadre de vie de la commune de Langon.

Route des vins de Bordeaux en Graves et Sauternes

Née d'un projet commun de valorisation de l'œnotourisme, la route des vins de Bordeaux en Graves et Sauternes fédère les CdC du Sud Gironde, de Podensac et de Montesquieu ainsi que les syndicats viticoles des Graves et Sauternes.

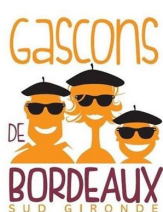
Site:
bordeaux-graves-sauternes.com



Candidature à l'Appel à Projet Régional

En 2016, les offices de tourisme Montesquieu, Bazadais et Sauternes Graves Landes Girondine se sont unis pour présenter leur candidature à l'Appel à Projet Régional. Quatre grands axes sont développés et financés dans le cadre de l'APR

- Professionnalisation des acteurs touristiques
- E-Tourisme
- Démarches collectives et qualité
- Modernisation des offices de tourisme



Cet appel à projet Régional a permis de renforcer et construire une marque de territoire touristique inventée par les offices de tourisme : les Gascons de Bordeaux. Ce positionnement donne la part belle à l'humain comme vecteur de découverte du territoire touristique. Au-delà des paysages et des richesses mises en valeur au quotidien, les offices expliquent que ce sont les hommes et leur savoir-faire qui ont magnifié ce territoire et lui ont apporté

une richesse unique. De la viticulture à la gastronomie, en passant par le patrimoine et les savoir-faire, les Gascons de Bordeaux sont un peuple plein de ressources qui méritent d'être connus. Un nouvel atout pour le Sud-Gironde, qui distingue un positionnement stratégique unique en France.

Convention d'Organisation Touristique Territoriale

Cette Convention fruit du partenariat entre les offices a permis d'organiser des ateliers sur 4 thématiques afin de construire la COTT. Ils associent les professionnels du tourisme et les institutions sur les thèmes suivants :

- L'oénotourisme
- Le patrimoine
- Le fluvial
- La qualification de l'offre

L'office de tourisme Sauternes Graves Landes Girondines aux côtés des porteurs de projets privés

Outre le fait de conseiller les acteurs et professionnels du tourisme du territoire, il s'agit de les accompagner dans leurs démarches administratives, ainsi que dans la recherche de financements.

En ce sens, un projet de pôle oénotouristique du Sauternes est en cours de réflexion. Ce projet porté par l'ODG Sauternes et la Maison des Vins de Sauternes est accompagné par l'office de tourisme pour le suivi du projet, la recherche de cabinets conseils et de financements. D'autres acteurs sont impliqués sur ce projet comme la Mairie de Sauternes, le Conseil Départemental (Gironde Tourisme) et la Région Nouvelle Aquitaine. L'office de Tourisme coordonne les réunions et accompagne le dossier. En 2016 l'office a accompagné les projets privés comme le Château Climens, le Château Caillou, le Château Caillivet, etc



TOURISME

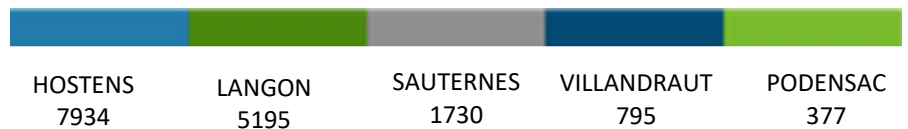
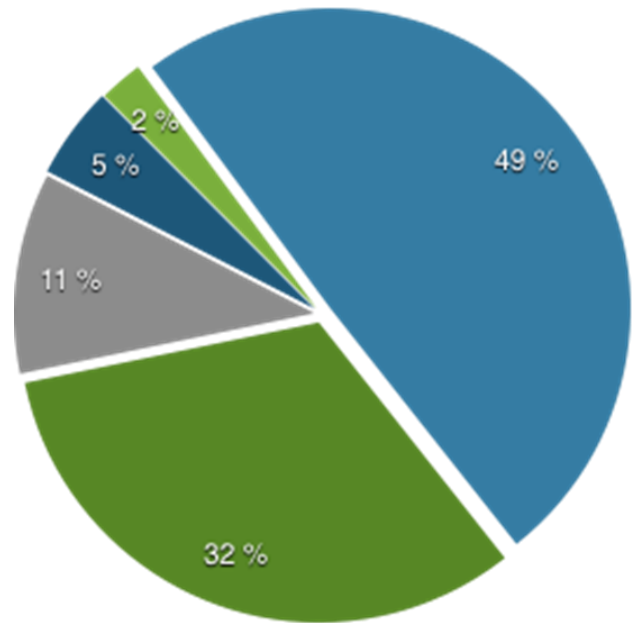
Fréquentation touristique en 2016

En 2016, l'office de tourisme a renseigné 16 031 contacts en 2016 pour une fréquentation de 40 077 personnes sur l'ensemble des bureaux d'information.

Cette fréquentation est en nette augmentation par rapport à 2016 (11 000 contacts).

Plus de 88% de la fréquentation est constatée sur la période de mai à octobre, soit 14 254 contacts.

Parmi eux, on note 9,1 % d'étrangers (1 302 contacts).

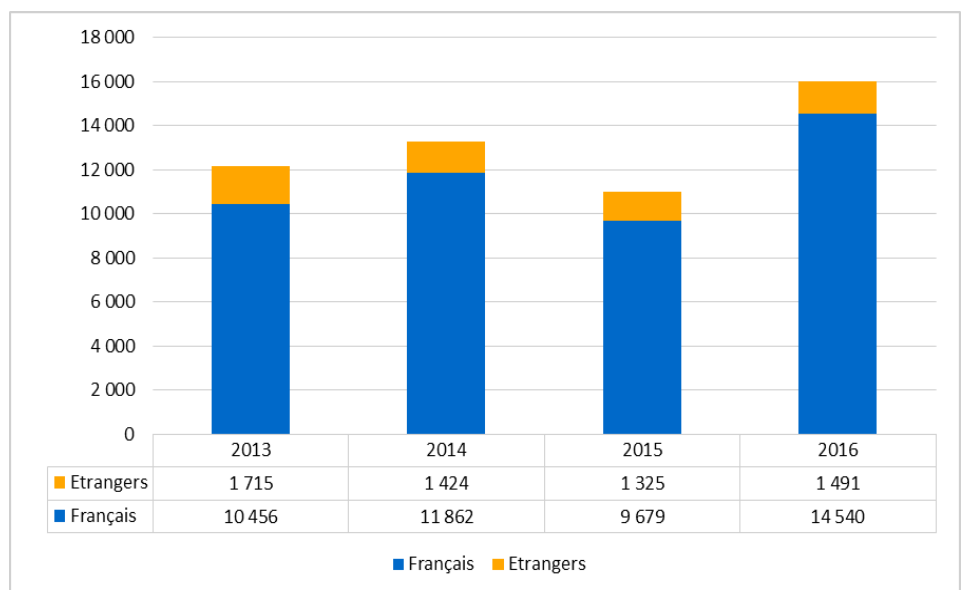


Les chiffres clés

Participation de la CdC du Sud Gironde à l'office de tourisme : 205 000 € en 2016

Montant de la taxe de séjour collecté en 2016 : 35 164 €

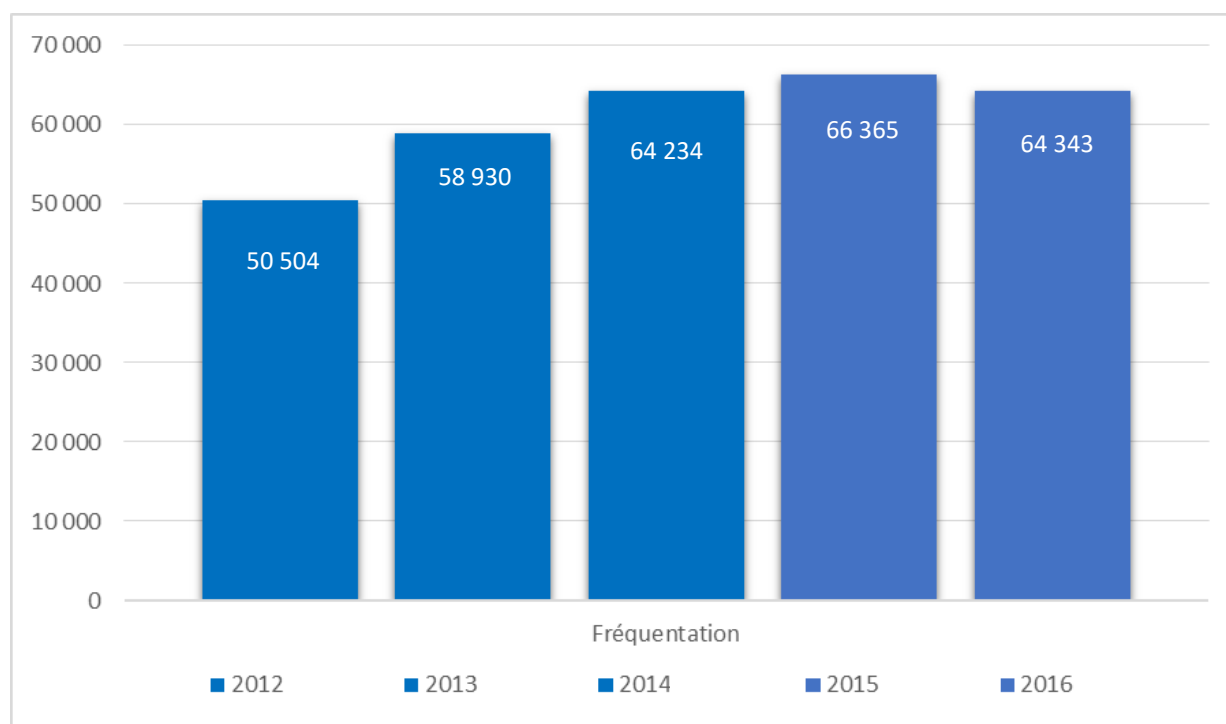
Participation de la CdC à la Route des Vins : 10 000 €



L'augmentation conséquente de la fréquentation des bureaux d'information touristique est due à une adaptation des horaires d'ouverture, ainsi qu'une augmentation globale de la fréquentation touristique en Sud-Gironde.



Site internet, évolution de la fréquentation



La légère baisse de fréquentation du site s'explique par un référencement faible sur les moteurs de recherche, dû à l'absence de comptabilité aux formats type Smartphones et tablettes. Le changement du nom de domaine de www.tourisme-sauternes-graves.com vers www.tourisme-sud-gironde.com a généré une baisse de trafic suite à la perte temporaire de référencement. Un nouveau site internet en commun avec l'office de tourisme du Bazadais sera mis en ligne en juin 2017 et répondra aux nouvelles exigences techniques et aux attentes des voyageurs.



URBANISME

La compétence urbanisme

En 2016, plusieurs actions ont été mises en œuvre avec notamment:

1. L'engagement d'une procédure de PLUI qui permettra aux élus de définir un projet de territoire.
2. La reprise des procédures en cours dans les communes pour les PLU de Coimères, Langon et Saint-Symphorien.
3. La gestion du droit de préemption.

Élaboration des PLUi

Un groupement de commandes a été constitué avec la CdC du Bazadais afin de réduire le coût de cette démarche.

A partir du vote de ce projet par les élus, les services des deux CdC ont travaillé à la mise au point des pièces du marché public.

A l'issue de cette démarche, le cabinet CITADIA Conseils a été retenu pour le lot 1 « élaboration des PLUi des deux CdC ». Pour le lot 2 « mission d'assistance juridique » c'est le cabinet d'avocats AddEN Bordeaux qui a été choisi.

Procédures d'urbanisme communales

Modification simplifiée du PLU d'Hostens :

cette procédure a finalement été abandonnée suite à la mise en place d'une concertation.

Modification n°5 du PLU d'Hostens :

l'objectif de cette modification est de permettre la création d'un Parc de Loisirs par le changement de classement de la zone AU1p en NL (jeux + Habitations Légères de Loisirs) et UL (guinguette + sanitaires). La possibilité de créer un parking lié à l'activité de ce parc de loisirs a été ajoutée dans la zone Uy. Le règlement relatif à l'implantation des piscines par rapport aux limites séparatives de 4 mètres est également modifié. Les secteurs N4 sont remplacés par une zone naturelle N pour mettre en œuvre les dispositions de la LAAAF et de la loi Macron permettant de classer des arbres « remarquables » en espace boisé classé. Enfin, l'orientation d'aménagement du bourg sud sur le secteur

de « Bertet » est modifiée et l'emplacement réserve n°1 est supprimé.

Modification simplifiée n°3 PLU de Noailan

Cette procédure permet de faire évoluer le règlement graphique en reclassant un secteur aujourd'hui agricole, située en zone naturelle N en zone agricole A. Le règlement est mis à jour au regard des nouvelles dispositions réglementaires sur les surfaces de plancher en supprimant la notion de SHON et celle de SHOB. Enfin le règlement est adapté pour permettre l'installation de l'Association Communale de Chasse Agréée en zone N.

Modification n°1 PLU de Castets en Dorthe

Les secteurs AH et AH+ sont supprimés. Le règlement de chaque zone est adapté au regard de la Loi ALUR. Le règlement des zones A et N est mis en compatibilité avec la Loi MACRON (2015) et l'article 6 de la zone UX11 est modifié supprimant l'emplacement réserve N°12



Fonction du service commun d'instruction des ADS

Pour faire face au retrait de la DDTM en matière d'instruction des actes liés à l'application du droit des sols (ADS), la Communauté de Communes du Sud Gironde s'est proposée d'apporter une assistance aux communes de son territoire en mettant en place un service commun d'instruction des ADS.

34 communes sont adhérentes au service instructeur

14 communes de la CdC du Sud Gironde, 16 de la CdC du Bazadais, et 4 communes de la CdC des Coteaux Macariens

<i>Bernos Beaulac</i>	<i>Hostens</i>	<i>Pompéjac</i>
<i>Captieux</i>	<i>Labescau</i>	<i>Préchac</i>
<i>Castets en Dorthe</i>	<i>Langon</i>	<i>Saint-Macaire</i>
<i>Cauvignac</i>	<i>Lartigue</i>	<i>Saint-Maixant</i>
<i>Cazalis</i>	<i>Lavazan</i>	<i>Saint-Pierre de Mons</i>
<i>Coimères</i>	<i>Pian sur Garonne</i>	<i>Sendets</i>
<i>Cours les Bains</i>	<i>Lerm et Musset</i>	<i>Sillas</i>
<i>Escaudes</i>	<i>Lucmau</i>	<i>Toulenne</i>
<i>Fargues de Langon</i>	<i>Marions</i>	<i>Uzeste</i>
<i>Giscos</i>	<i>Masseilles</i>	<i>Verdelais</i>
<i>Goulade</i>	<i>Mazères</i>	
<i>Grignols</i>	<i>Noaillan</i>	

Pour 2016 l'activité du service correspond à un équivalent de 705 Permis de construire instruits.

Enfin l'année 2016 a été aussi consacrée au renforcement du service avec l'adhésion des communes qui ont pour document d'urbanisme une carte communale.

En effet au 1^{er} janvier 2017 l'Etat se désengage de l'instruction des ADS de ces communes.

L'activité du service

Instruction des :

- Permis de construire
- Permis de démolir
- Permis modificatifs
- Permis d'aménager
- Certificats d'urbanisme A B
- Déclarations préalables

Pour mémoire :

équivalents PC = Ratio charge de travail par type de dossier

Certificat d'Urbanisme « a » 0,20

Certificat d'Urbanisme « b » 0,40

Déclaration préalable 0,70

Permis de construire 1

Permis d'aménager 1,2

Permis de démolir 0,8

Tarifs des prestations :

Certificat d'Urbanisme « a » 29 €

Certificat d'Urbanisme « b » 58 €

Déclaration préalable 101 €

Permis de construire 144 €

Permis de démolir 116 €

Permis modificatif 101 €

Permis d'aménager 173 €

PARTIE 3
SERVICES
A LA POPULATION





PETITE ENFANCE

La petite enfance de 0 à 3 ans

les services petite enfance ont répondu aux besoins de proximité des familles en leur assurant une qualité d'accueil notamment à travers :

- La réorganisation des trois RAM en proposant des soirées thématiques et des projets communs.
- Un travail d'harmonisation du Guichet Unique Petite Enfance sur Langon, Noaillan et Hostens permettant de renseigner de manière cohérente les familles sur tous les différents modes d'accueils possibles sur le territoire.
- Un travail d'harmonisation des 3 LAEP du territoire
- La mise en place d'une phase test au niveau de l'externalisation de la confection des repas au

Des projets pédagogiques innovants

Les différents services Petite Enfance ont eu à cœur de développer des projets innovants tout au long de l'année 2016, en associant à la fois le personnel des structures ou des intervenants de qualité.

La prise en compte du handicap

Un agent supplémentaire a été recruté au sein des Multi Accueils de St Pierre de Mons et de Toulenne pour 3 ans avec l'aide de la CAF, dans le cadre des Fonds Publics et Territoire, afin d'avoir une meilleure prise en charge de 4 enfants porteurs de handicap.

Une réorganisation des services

Des temps de réflexion avec les directrices sur la parentalité, l'accueil de public en difficulté sociale, l'accueil d'enfants porteurs de handicap ont été mis en place en 2016. Une réflexion autour de la mise en place d'un regroupement d'un multi accueil et de la crèche familiale a été amorcée

Les services petite enfance

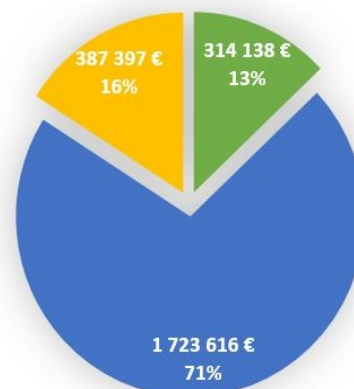
- 6 Multi-Accueils,
- 1 crèche familiale,
- 4 Relais Assistantes Maternelles
- 3 Lieux d'Accueil Enfants Pa-

244 780 heures

C'est le nombre total d'heures facturées en 2016 au sein des structures d'accueil (multi-accueils et crèche familiale) pour un taux d'occupation de 75,22 %.

- 353 enfants de 3 mois à 4 ans ont pu bénéficier d'un accueil géré par ces structures
- 171 assistantes maternelles ont fréquenté les RAM
- 110 familles et leurs enfants ont été accueillis dans le cadre des Lieux d'Accueil Enfants Parents

Budget global : 2 425 151 €

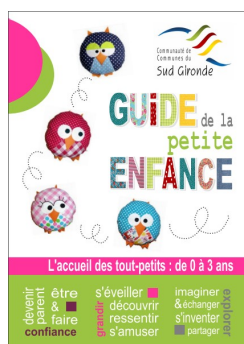


- Recettes : participations des familles
- Recettes : cofinancements CAF MSA Département
- Reste à charge de la CdC



Les services petite enfance en détail :

Structures	Crèche Familiale "Les Petitous"	Multi accueil "Petits Fripons" Langon	Multi accueil "La Ribambelle" Toulonne	Multi accueil "Pré en Bulles" Castets en D.	Multi accueil "Clé des Chants" St P.de Mons	Multi accueil "Baleine Bleue" Noaillan	Multi accueil "Les Galopins" St Symphorien
Nombre d'enfants	36	66	53	36	67	49	46
Heures facturées	36 235	30 900	42 391	24 692	55 525	30 722	24 315
Taux d'occupation	72%	73%	78%	70%	77%	75%	82%



Relais Assistantes Maternelles	RAM Langon	RAM "Gribouillis" Noaillan	RAM "Copains Calins" Hostens St Symphorien
Moyens humains en ETP	1,5	0,5	0,75
Nombre d'Ass. Maternelles sur la CdC	132	67	41
Ass. Maternelles fréquentant le RAM	129	25	17
Ass. Maternelles présentes en animation	40	22	5
Nombre d'animations par semaine	5	2	2



Lieux Accueil Enfants Parents	"Copains Copines" Langon	"Ritournelles" Noaillan	"Farandole" Hostens St Symphorien
Nbre d'heures d'ouverture / an	168	93	88
Nbre de séances / semaine	2	1	1
Nbre de familles accueillies	56	46	7
Nbre d'enfants accueillis	69	56	8



ENFANCE & JEUNESSE

L'enfance de 3 ans à 14 ans

Les points forts de l'année des services enfance de la CdC du Sud Gironde ont été les suivants :

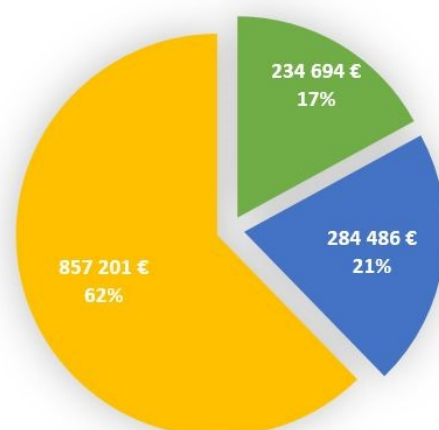
- Acquisition et réhabilitation de l'école Django Reinhardt pour le fonctionnement de l'ALSH de Toulonne.
- Mise en place d'une liaison froide pour les repas de l'ALSH de Toulonne.
- Ouverture de l'ALSH de Toulonne les 8 derniers jours du mois d'août.
- 2 projets (ALSH Roaillan : Web Radio – ALSH Hostens : Des étoiles plein les yeux) ont été proposés au Schéma Départemental, regroupant le Département, la CAF, la MSA et la DDCS, qui ont permis d'obtenir un cofinancement d'un montant de 5 580 €
- Proposition de Sport-Vacances au sein des ALSH de Langon, Villandraut et Hostens
- Accompagnement d'enfants en situation de handicap avec des animateurs spécifiques au sein des ALSH de Langon et Toulonne. Ces actions ont été cofinancées par la CAF dans le cadre des Fonds Publics et Territoires à hauteur de 22 000 € pour les 2 services
- Maintien d'un accueil de qualité des services enfance tout en maîtrisant les dépenses.

En 2016, le service représente 7 Accueils de Loisirs (A.L.S.H.)

1822

C'est le nombre d'enfants de 3 à 14 ans qui ont fréquenté un ALSH intercommunal en 2016 pour un total de 224 953 heures facturées.

Budget global : 1 376 381,40 €



2016, le service enfance en détail

Service	enfants accueillis	heures facturées	Taux d'occupation
ALSH Langon	610	89 006	79,82 %
ALSH Castets	214	20 090	78,2 %
ALSH Roaillan	107	8 321	77,7 %
ALSH Toulonne	303	39 439	81,40 %
ALSH Noaillan	98	10 176	67,46 %
ALSH Villandraut	209	23 253	88,72 %
ALSH Hostens	281	34 668	68,56 %
TOTAL	1 822	224 953	77,41 %

- recettes : participation des familles
- recettes : CAF, MSA, Département
- reste à charge de la CdC



... La jeunesse de 13 à 18 ans

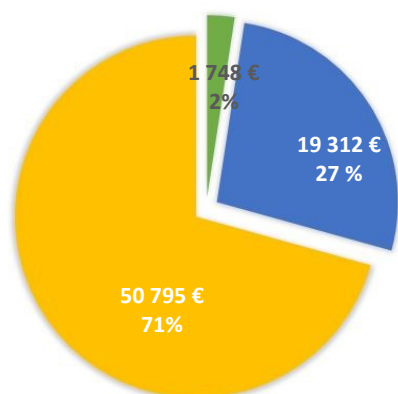
Les points forts de l'année 2016 ont été les suivants :

- Poursuite de l'action passerelle avec l'ADAV 33 pour l'accueil des jeunes gens du voyage au sein de l'Espace Jeunes
- Poursuite de l'accueil des 12-15 ans durant toutes les vacances scolaires au sein de l'ALSH d'Hostens
- Début de la réflexion sur la réhabilitation du bâtiment du Pont Bleu à Villandraut avec les jeunes de l'ALSH Ados
- 2 projets (Espace Jeunes : A la découverte des régions – ALSH Ados : Réhabilitation Pont Bleu par et pour les jeunes) ont été proposés au Schéma Départemental, regroupant le Département, la CAF, la MSA et la DDCS, qui ont permis d'obtenir un cofinancement d'un montant de 5 800€
- Maintien d'un accueil de qualité tout en maîtrisant les dépenses

Le service jeunesse en détail

Service	enfants accueillis	heures facturées	Taux d'occupation
Espace Jeunes	84	5 344	68 %
ALSH Ados	47	6 850	75 %
TOTAL	131	12 194	71.5 %

Budget global : 71 854.78 €



- recettes : participation des familles
- recettes : CAF, MSA, Département
- reste à charge de la CdC

Le service comprend
l'Espace Jeunes à Langon et
l'ALSH Ados à Villandraut

Des initiatives originales

- Organisation par les jeunes de l'Espace Jeunes de 2 séjours : en Périgord en Avril et au Pays Basque en été
- Grand jeu de rôles autour de la guerre des Trônes en juillet à l'ALSH Ados
- Sorties communes entre l'Espace Jeunes et l'ALSH Ados pour l'opération Jeunes au Stade



Accueil des jeunes gens du voyage

L'action passerelle avec l'ADAV 33 a été poursuivie pour l'accueil des jeunes gens du voyage au sein de la structure de l'Espace Jeunes, et a été cofinancée par la CAF de la Gironde dans le cadre des Fonds Publics et Territoire à hauteur de 8 459 € pour deux services (ALSH de Toulonne et Espace Jeunes).

La convention de mise à disposition du personnel de l'ADAV 33 au sein des 2 services (ALSH de Toulonne et Espace Jeunes) a été renouvelée pour 3 ans.



POLE SENIORS

Le Pôle Séniors comprend les services

- d'aide et d'accompagnement à domicile
- de portage de repas à domicile
- de transport public à la demande

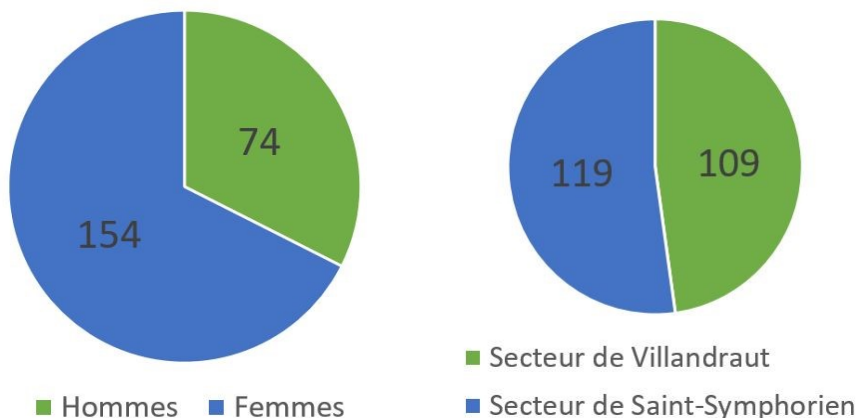
Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D.) intervient pour toutes les prestations de nature à assister les personnes fragilisées (âgées ou handicapées) dans leur cadre de vie habituel, notamment à travers une aide à la réalisation des activités domestiques (entretien du domicile, courses) et au niveau de l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne (confection et aide aux repas, aide au lever, au coucher, à la toilette simple, à l'habillage...).

Le service fonctionne sur les secteurs correspondants aux anciennes Communautés de Communes du Pays Paroupien et de Villandraut. Le SAAD est adhérent à l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCASS) et au Réseau Public Départemental d'aide à Domicile (RPDAD).

31 166 : c'est le nombre total de prestations effectuées en 2016. ce qui représente 37 815 heures d'interventions sur l'année.

Répartition des bénéficiaires du service

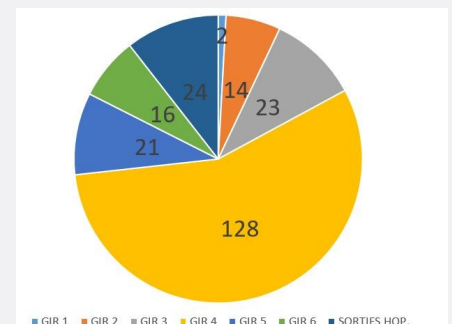


C.I.A.S. du Sud Gironde

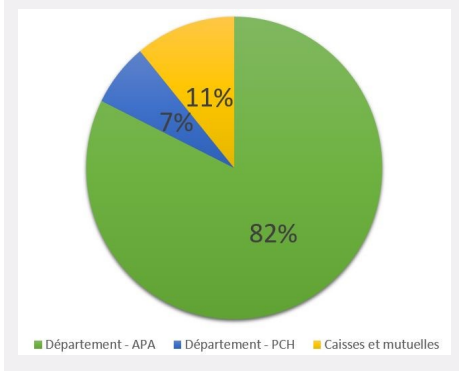
Au cours du mois de juin 2016, le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la CdC du Sud Gironde a été créé. La Communauté de Communes du Sud Gironde lui a délégué la compétence « aide et accompagnement à domicile » exercée sur les secteurs de Villandraut et du Pays Paroupien.

Le CIAS a repris toutes les missions et actions en cours en maintenant l'objectif de placer l'utilisateur au cœur de son action.

Répartition par degré d'autonomie



Répartition des heures par financeurs





Accueil de jeunes en service civique

En janvier 2016, quatre jeunes volontaires effectuant leur Service Civique avec l'Association Unis Cité, ont été accueillis au SAAD afin de réaliser des missions d'intérêt général et de solidarité, notamment des visites de convivialité auprès de personnes âgées isolées.

Au terme de leur Service Civique les 4 jeunes ont réalisé une exposition photo présentée à la Bibliothèque de Noailan. Le vernissage de cette exposition a été l'occasion pour les bénéficiaires de venir découvrir les réalisations des jeunes en présence des élus et des représentants du Département qui les ont félicité pour la qualité de leur travail et leur investissement auprès des personnes âgées.

228

C'est le nombre total de bénéficiaires du SAAD en 2016. Ceux-ci se répartissent en 67 % de femmes et 33 % d'hommes.

GIR

Le GIR est le niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. L'évaluation du GIR permet de savoir si une personne âgée peut bénéficier de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie). Il existe 6 niveaux de perte d'autonomie : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 est le niveau de perte d'autonomie le plus faible.

Réalisation d'une enquête de satisfaction

Dans le cadre de la démarche qualité, une enquête de satisfaction a été proposée à tous les bénéficiaires du Service au cours du mois de janvier 2017, pour évaluer l'année écoulée. Sur les 177 questionnaires adressés, 108 ont été retournés complétés.

Il en ressort que plus de 85 % des bénéficiaires ayant répondu sont satisfaits ou très satisfaits de l'accueil téléphonique, des horaires et de la durée d'intervention à leur domicile. 97% sont satisfaits ou très satisfaits du travail effectué par les aides à domicile et de leur ponctualité. Le niveau de confiance est également très bon.

En revanche plus de la moitié d'entre eux estiment que les Aides à Domicile communiquent suffisamment avec les professionnels de santé et avec le responsable du service. Enfin, 76 % ne sont pas contactés pour un point annuel de leur situation et seuls 58 % voient leurs réclamations traitées par le service.

Pour prendre en compte les résultats de cette enquête, le service a résolu de poursuivre et de finaliser les visites au domicile des bénéficiaires en 2017. A ce terme, une réévaluation annuelle des besoins sera menée à leur domicile.



POLE SENIORS

Le service de portage de repas à domicile

Le Service de portage de repas à domicile permet aux personnes âgées, de continuer à manger des repas complets et équilibrés afin de prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie. La livraison est proposée soit de manière régulière dans le cadre d'une perte d'autonomie progressive, soit ponctuelle suite à une hospitalisation et une diminution de la mobilité ou des facultés motrices.



Qui peut bénéficier de ce service ?

afin de pouvoir bénéficier du portage de repas à domicile par la CdC de manière permanente, le senior doit répondre à certains critères :

- être âgé de plus de 75 ans
- bénéficier de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- être rattaché au groupe Gir 3 ou 4

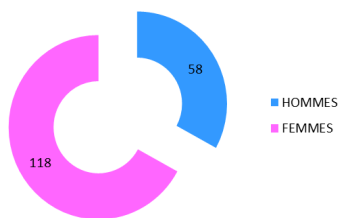
303

C'est le nombre total de jours de fonctionnement du service en 2016

37 090

C'est le nombre total de repas livrés en 2016

Répartition par genre



Parmi les 176 personnes ayant bénéficié du portage de repas à domicile au cours de l'année, 67 % sont des femmes et 33 % sont des hommes.

Les tournées proposées

Tournée 1	Tournée 2	Tournée 3
<i>Bieujac</i>	<i>Bommes</i>	<i>Langon</i>
<i>Castets en Dorthe</i>	<i>Fargues</i>	<i>Toulenne</i>
<i>Castillon de Castets</i>	<i>Langon</i>	
<i>Coimères</i>	<i>Léogéats</i>	
<i>Langon</i>	<i>Mazères</i>	
<i>St Pardon de Conques</i>	<i>Roaillan</i>	
<i>Saint Pierre de Mons</i>	<i>Sauternes</i>	

L'activité auprès des bénéficiaires

Origine géographique	bénéficiaires	%
<i>Bieujac</i>	6	3 %
<i>Castets en Dorthe</i>	13	7 %
<i>Castillon de Castets</i>	4	2 %
<i>Coimères</i>	6	3 %
<i>Fargues</i>	4	2 %
<i>Langon</i>	92	52 %
<i>Léogéats</i>	5	3 %
<i>Mazères</i>	2	1 %
<i>Roaillan</i>	4	2 %
<i>Sauternes</i>	7	4 %
<i>St Pardon de Conques</i>	3	2 %
<i>Saint Pierre de Mons</i>	7	4 %
<i>Toulenne</i>	23	13 %



MOBILITE

Le service de transport public à la demande

Le Service de transport à la demande est une réponse pour les habitants des zones peu denses ou mal desservies par le réseau de transport public. Cette offre de service permet à certains usagers de maintenir une relative autonomie et garantit l'accessibilité de tous aux transports publics. Ce dispositif est mené en partenariat avec le Conseil Départemental de la Gironde. En 2016, le service a totalisé 204 jours de fonctionnement.

Qui peut bénéficier de ce service ?

Le service de transport à la demande de la CdC est accessible aux personnes :

- âgées de plus de 75 ans
- en perte d'autonomie
- à mobilité réduite
- en insertion professionnelle ou titulaires des minima sociaux

Les circuits proposés

Jour	Départ	Arrivée
Mardi matin	Ex CdC Villandraut	Langon : tous services
Mercredi matin	Ex CdC Villandraut	Langon : tous services
Jeudi matin	Ex CdC Villandraut	Villandraut : marché et commerces
Jeudi ap. midi	Ex CdC Villandraut	Saint Symphorien : Resto du Cœur
Vendredi matin	Ex CdC Langon	Langon : marché et commerces
Vendredi ap. midi	Ex CdC Villandraut	Bazas : banque Alimentaire

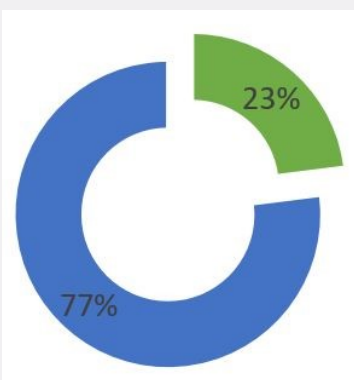
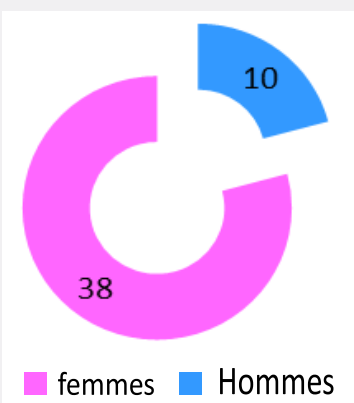
La répartition des trajets par destination

Destinations	Nombre	Taux
Marché	684	32,8 %
Centre commercial	474	22,8 %
Banque alimentaire	620	29,8 %
Resto du Cœur	226	10,9 %
Rendez-vous médical	28	1,3 %
Pôle Emploi	22	1,1 %
Mission Locale	8	0,4 %
MDSI	4	0,2 %
Correspondance TER/TRANSGIRONDE	2	0,1 %
Non renseigné	12	0,6 %
Total	2080	100 %

TransGironde
PROXIMITÉ

L'activité auprès des bénéficiaires

En 2016, le service à bénéficié à 48 personnes.



■ Secteur de Villandraut :

- 1609 voyages annuels
- 804 A/R
- 67 A/R par mois en moyenne

■ Secteur de Langon :

- 471 voyages annuels
- 235 A/R
- 20 A/R par mois en moyenne



POINT ACCES AU DROIT

Le Point d'accès au Droit

Le Point d'Accès au Droit existe depuis le 1er avril 2015, à l'initiative de la Communauté de Communes du Sud Gironde, en partenariat avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit et la mairie de Langon. Il a pour vocation d'accueillir et d'informer, gratuitement et en toute confidentialité, les personnes rencontrant des problèmes juridiques et/ou administratifs.



Le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) est un service issu du ministère de la justice.

Il a pour mission essentielle de mettre en œuvre une politique de développement de l'accès au droit, notamment pour les personnes les plus démunies.

Cette mission est assurée par l'animation, le financement et la coordination des actions et de permanences juridiques au sein des nombreux Points et Relais d'accès au droit et des deux Maisons de justice couvrant le territoire de la Gironde.

Organisation de permanences

Cet espace propose des permanences assurées par des organismes et des intervenants :

Infodroits :

service d'informations juridiques sur toute catégorie de droit

Familles en Gironde :

médiation familiale et surendettement

Vict'aid :

accompagnement pour les personnes ayant subi une atteinte corporelle, psychologique et aux biens

Le CIDFF :

service d'information juridique spécialisé dans le droit des femmes et des familles

Le défenseur des droits :

autorité institutionnelle indépendante en charge de défendre les droits et libertés et médiateur en cas de litige avec les services de l'état

Des permanences d'avocats et d'huissiers de justice sont également proposées ainsi que les services d'un écrivain public.

Occasionnellement et sur demande préalable de disponibilité des bureaux, la Protection Judiciaire de la Jeunesse intervient auprès de mineurs en difficulté.

Hors convention avec le CDAD, le CREAQ informe sur les économies d'énergie, le développement durable et accompagne les projets de construction.

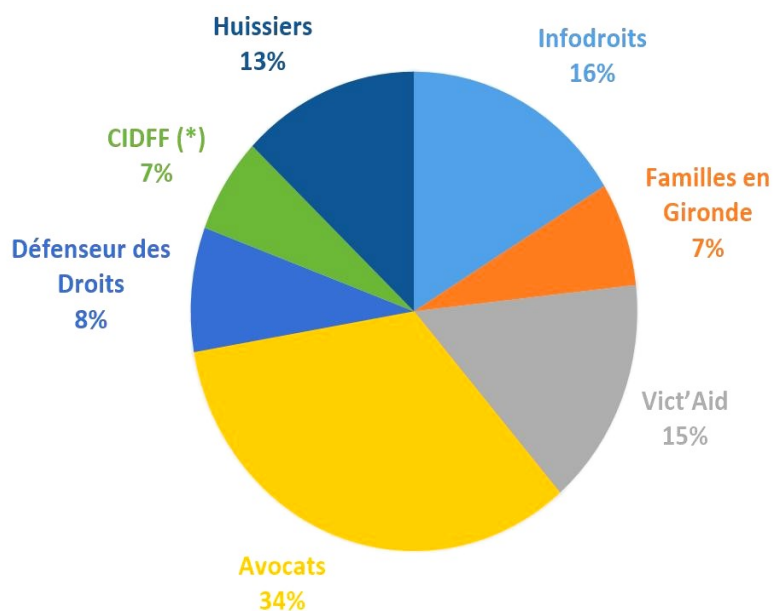


Les permanences du Point d'Accès au Droit :

Intervenants	Nombre de permanences	Nombre d'heures de permanences	Personnes reçues
Infodroits	15	30	58
Familles en Gironde	8 (de mai à décembre)	24	25
Vict'Aid	18	54	55
Avocats	12	36	120
Défenseur des Droits	10	20	30
CIDFF (*)	4 (de sept. À déc.)	16	23
Huissiers	11	12h40	46
Total	78	192h40	357

(*) Centre Information sur les Droits des Femmes et des Familles CIDFF

Répartition des personnes accueillies par intervenant :



357,
C'est le nombre total de personnes qui ont été accueillies au Point d'accès au Droit en 2016.



CULTURE

BIBLIOTHEQUES

Le réseau de lecture publique :

Le réseau de lecture publique est constitué des bibliothèques communautaires situées à Castets-en-Dorthe, Fargues, Langon, Mazères, Roaillan, Saint Pierre de Mons et Toulence.

La compétence en la matière s'est encore exercée de manière territorialisée sur la collectivité :

la CdC du Sud Gironde gère en direct le réseau des bibliothèques des communes de l'ancienne CdC du Pays de Langon et par ailleurs, la compétence reste sous la responsabilité des communes et/ou des associations sur les territoires des anciennes CdC du canton de Villandraut et du Pays Paroupian.

En ce sens, le rapport d'activité ne concerne ici que les bibliothèques du réseau de lecture publique de la Communauté des Communes du Sud Gironde.

37 bénévoles et 8 salariés

assurent l'accueil et le bon fonctionnement des 7 bibliothèques du réseau intercommunal toute l'année qui propose :

- un catalogue commun,
- une seule et même inscription,
- plus de 40 000 documents (livres, CD, DVD) empruntables,
- de nombreuses ressources numérique (des histoires à lire et écouter, des films, de la musique des revues,
- des cours d'apprentissage...) accessibles depuis chez soi !

La fréquentation du réseau en 2016

Bibliothèques	Inscrits	% population
Castets	297	24
Fargues	324	20
Langon	2 057 / 4 627	28
Mazères	181	25
Roaillan	492	34
Saint Pierre de Mons	331	31
Toulence	823	32
Total	4 505	

La fréquentation des vidéos projections

En partenariat avec le Centre culturel des Carmes, le réseau des bibliothèques propose des projections gratuites de films à destination du jeune public (à partir de 5 ans).

Ces projections sont présentées au cours de chaque période de vacances scolaires (à l'exception des fêtes de fin d'année).

Période	Présents
Février	184
Avril	211
Juillet	53
Octobre	217
Total	665

Bibliothèques du réseau, des lieux de ressources pour le territoire.

En tant que lieu, la bibliothèque de Langon accueille des cours de latin et de civilisations latines tous les lundis à 14h. Et des collections ont pu être mises en avant lors des journées du patrimoine organisées au centre culturel des Carmes.



Des animations tout au long de l'année

Des accueils de groupes sont régulièrement proposés dans les bibliothèques du réseau :

- Accueil de classes dans les bibliothèques du réseau et mise à disposition des espaces de la bibliothèque de Langon pour accueillir des groupes de l'ESAT (Établissement et Services d'Aide par le Travail), de l'Institut Médico-Educatif, de l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique...
- Le réseau intervient également auprès des multi accueils de Langon, Toulonne, Saint Pierre de Mons et de Castets-en-Dorthe pour des animations lectures.

Ces temps d'accueil offrent l'occasion de découvrir la bibliothèque comme lieu du livre mais également comme espace de sociabilité. De petites lectures sont régulièrement organisées par les bénévoles et salariés, et chaque participant a la possibilité de repartir avec un document.



« Heure du conte » et « Rencontres Littéraires »

L'heure du conte est une animation proposée par l'équipe de Langon qui permis d'accueillir 50 participants en 2016. Tout au long de l'année, des rencontres autour de la littérature ont été organisées par l'Association Culturelle du Pays de Langon. Animées par des bénévoles, ces rencontres sont une invitation à discuter de textes ou de films autour d'un thème choisi, à échanger et partager son enthousiasme ou son questionnement à propos d'un livre, de séquences de films, participer à des ateliers d'écriture...

Opération : « Au printemps, les bibliothèques désherbent ! »



Pour la première fois, le réseau des bibliothèques a participé à l'opération de Biblio Gironde et organisé une vente publique. Au mois de juin, durant 3 vendredis et à la Maison des associations de Fargues pour la fête de l'école, des livres ont été vendus pour une sommes symbolique. L'occasion pour les bibliothèques de « désherber » c'est-à-dire sortir d'anciens ouvrages de leurs rayonnages. La vente a permis de récolter 1 100€ au profit de l'ACPL.



En 2016, le service a organisé Lire, élire... en partenariat avec Biblio Gironde, concours destiné aux jeunes lecteurs (de 6 à 16 ans) avec la participation des bibliothèques de Castets en Dorthe, de Fargues et de Langon. De février à mai, 98 jeunes ont été invités à lire les sélections d'auteurs. Deux spectacles de la Cie Apparté ont été joués à l'ALSH de Langon et à la Maison du Temps Libre devant 70 personnes. En juin, les lecteurs ont voté pour leur lecture préférée et ont reçu un chèque-lire à l'issue du vote.

Du 3 mai au 11 juin une exposition interactive « Qui a refroidi Lemaure ? » prêtée par Biblio Gironde a été installée à la bibliothèque de Langon. L'occasion pour les visiteurs de se plonger dans la peau d'un inspecteur et tenter de résoudre l'énigme qui entoure une inquiétante disparition... 99 participants ont ainsi pu mener l'enquête !



CULTURE MUSIQUE

L'Ecole de Musique :

Ce service de la Communauté de Communes est ouvert à tous les habitants du territoire intercommunal. Son objectif : offrir au plus grand nombre de personnes et prioritairement aux enfants, l'accès à l'éducation musicale et la possibilité de se former sur une variété d'instruments. En 2016, l'école municipale de Saint-Symphorien a rejoint l'école de musique du Sud Gironde. Depuis septembre 2015, le fonctionnement de l'école de musique est organisé autour d'un directeur qui assure également la coordination du secteur de Langon -Toulence et de deux coordinateurs pour les secteurs de Noaillan - Préchac et de Saint-Symphorien.

<i>Nombre de professeurs</i>	22
<i>Nombre d'élèves</i>	358
<i>Élèves à Langon - Toulence</i>	254
<i>élèves à St Symphorien</i>	64
<i>élèves à Préchac / Noaillan</i>	40

Instruments enseignés :

Piano, Guitare, Violon, Batterie, Percussions, Trompette, Saxophone, Clarinette, Flûte, Accordéon, Violoncelle, Chant, Ukulélé.

Les lieux de pratique

A Langon, au centre culturel des Carmes

A Toulence, dans les locaux annexes de la Mairie

A Préchac, dans les locaux de l'ancienne école primaire

A Noaillan, bâtiment de la bibliothèque -1^{er} étage

A Saint-Symphorien, rue des écoles

Répartition du nombre d'élèves par commune d'origine

<i>Langon</i>	64	<i>Mazères</i>	5		
<i>St Symphorien</i>	38	<i>Préchac</i>	4		
<i>Toulence</i>	26	<i>Castets en Dorthe</i>	4	<i>Landiras</i>	1
<i>Roaillan</i>	26	<i>Saint Léger de Balson</i>	4	<i>Cazats</i>	1
<i>Noaillan</i>	19	<i>Uzeste</i>	3	<i>Hure</i>	1
<i>Léogéats</i>	16	<i>Bommès</i>	3	<i>Grignols</i>	1
<i>Coimères</i>	15	<i>Saint Maixent</i>	3	<i>Cadillac</i>	1
<i>Fargues</i>	15	<i>Budos</i>	3	<i>Barsac</i>	1
<i>Sauternes</i>	14	<i>Hostens</i>	3	<i>Rions</i>	1
<i>St Pardon de Conques</i>	10	<i>Cazalis</i>	3	<i>verdelais</i>	1
<i>Balizac</i>	9	<i>Le Tuzan</i>	2	<i>Sauviac</i>	1
<i>Louchats</i>	9	<i>St Pierre d'Aurillac</i>	2	<i>Pujols sur Cirons</i>	1
<i>St Pierre de Mons</i>	8	<i>Brouqueyran</i>	2	<i>Lucmau</i>	1
<i>St Macaire</i>	7	<i>St Germain de Graves</i>	2	<i>Origne</i>	1
<i>Villandraut</i>	6	<i>Bazas</i>	2	<i>Podensac</i>	1
<i>Prégnac</i>	6	<i>Beguey</i>	2	<i>Brannens</i>	1
<i>Bieujac</i>	6	<i>Savignac</i>	2	<i>Sainte Croix du Mont</i>	1



Musique d'ensemble :

Classe découverte, Eveil musical, Steel drum, Chorale enfant, Atelier vent, Jazz Manouche, Ateliers musicaux, Ateliers corde, Atelier orchestre, Atelier Guitare

La musique d'ensemble se pratique sous toutes les formes au sein de l'École de musique. Elle s'inscrit dans le cursus de l'élève en complément indispensable des cours de formation musicale et d'instrument.

Il est cependant possible de suivre cette activité sans suivre de cours à l'école. Les ensembles sont ouverts à tous les musiciens amateurs.

De plus, les auditions d'élèves, les concerts de fin d'année, la participation à des manifestations locales sont des rencontres artistiques qui favorisent un dynamisme et met l'accent sur une finalité de l'apprentissage musical : celle de la communication et du partage.

Retour sur les événements 2016

27 Janvier	Scène Ouverte aux Carmes	Langon
12 Mars	Rencontre autour de la Batterie	Noaillan
02 Avril	Musik-Ensemble Scène Ouverte	Préchac
09 Avril	Concert Poético-Visuel aux Carmes	Langon
10 Avril	Récital Guitare aux Carmes	Langon
13 Mai	Bal Trad	Uzeste
28 Mai	Récital Guitare aux Carmes	Langon
04 Juin	Concert des ateliers	Préchac



Le budget culture 2016

Fonctionnement	
Recettes Fonctionnement	137 653,34 €
Participation du budget Principal	595 133,83 €
Dépenses Fonctionnement	728 126,37 €
Résultat N	4 660,80 €
Résultat n-1	11 886,00 €
Résultat Cumulé	16 546,80 €

Investissement	
Recettes Investissement	2 737,69 €
Dépenses Investissement	12 083,67 €
Résultat N	-9 345,98 €
RAR Recettes	3 012,00 €
RAR Dépenses	10 416,72 €
Résultat n-1	1 503,90 €
Résultat Cumulé	-15 246,80 €



ACTIVITES SPORT - LOISIRS

La base nautique de Villandraut

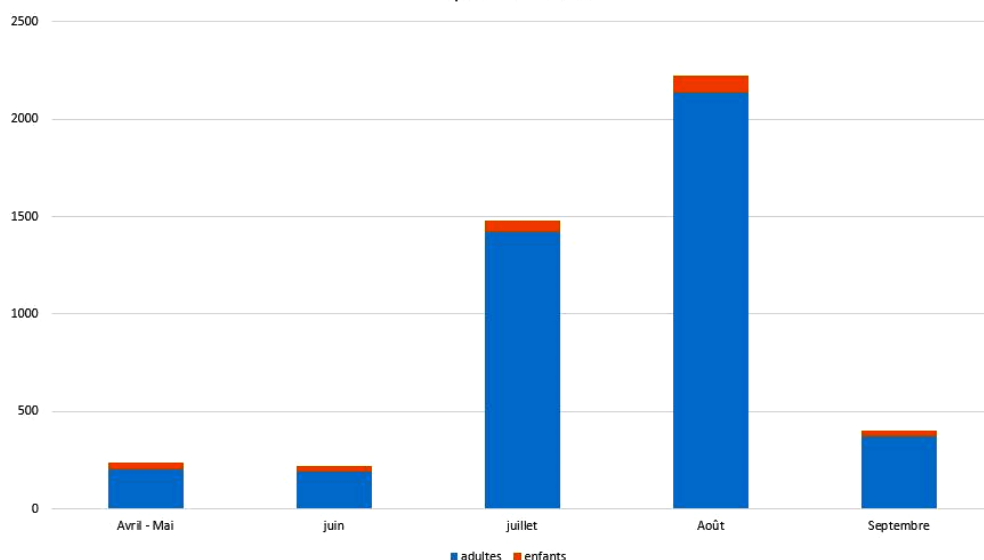
En 2016, et depuis 2015, la Communauté de Commune a délégué la gestion de la base nautique de Villandraut au CKBN. L'objet est de proposer des balades en canoë kayak sur le Ciron et de fonctionner en période estivale pour l'accueil des touristes tout comme des habitants du territoire.



Activité été 2016	Adultes	Enfants
Parcours Préchac - Villandraut	2061	122
Parcours Villandraut - Bommès	1938	93
Parcours Préchac - Bommès	310	26
Total	4 309	241

Encadrement : 32 groupes
représentant 524 personnes

Fréquentation 2016



Moyens humains

Saison 2016 en ETP (*)	
Avril	1 ETP
Mai	1 ETP
Juin	1,75 ETP
Juillet	4 ETP
Août	4,5 ETP
Septembre	2,5 ETP

(*) ETP: Equipe en équivalents temps plein

Analyse de la fréquentation :

Avec une météo globale très favorable à la locationLe nombre global des usagers a augmenté de 12% (passant de 3754 personnes en 2015 à 4309 pers en 2016). Cette augmentation se constate principalement au mois d'août (1503 personnes en 2015 et 2135 pers en 2016). Les encadrements des groupes par un éducateur sportif sont stables avec 35 groupes soit un plus de 500 personnes (principalement des enfants) accompagnées sur l'eau. La provenance des usagers est très variable, avec cependant des tendances identifiables : En pleine saison (juillet/août) des touristes locaux, de toute la France et de pays étrangers. Hors saison plutôt des locaux ainsi que des pays européens en septembre.



La piscine d'été de Villandraut

La piscine d'été de Villandraut est gérée directement par la Communauté de Communes du Sud Gironde. Elle est ouverte au public en juillet et en août.

Au mois de juin, des créneaux sont réservés pour les scolaires. Elle accueille en outre des groupes issus des accueils de loisirs.

Fréquentation du public

Analyse de la fréquentation	Juillet	Août
<i>Nombre d'entrées payantes</i>	2179	1456
<i>Adultes</i>	806	959
<i>Enfants</i>	494	497
<i>Cartes famille nombreuse</i>	4	0
<i>Autres entrées</i>		
<i>ALSH CdC</i>		
<i>Langon</i>		159
<i>Villandraut ALSH + Ados</i>	392	
<i>Hostens</i>	24	
<i>Noaillan</i>		
<i>Autres structures :</i>	89	70
<i>Adichats</i>	15	70
<i>Preignac</i>	74	
Recettes totales	3056€	3115.2€



Le programme j'apprends à nager avec le CNDS est un dispositif gratuit d'apprentissage de la natation organisé par le comité régional d'Aquitaine (fédération française de natation) a été proposé aux enfants.

Pour les enfants de l'ALSH de Villandraut.

15 enfants étaient présents sur la période du 5 au 29 juillet. 6 enfants ont ainsi appris à nager. L'apprentissage a été en fonction des prérequis du "sauve nage".

À savoir déplacement ventrale, déplacement dorsale, flottaison ventrale, flottaison dorsale, aller chercher un objet à 2 m, effectuer un saut dans l'eau et passer sous une Ligne d'eau en nageant.



ACTIVITES SPORT - LOISIRS

La piscine couverte à Langon : Le Spadium

Par contrat de concession du 25 juillet 2007, la Communauté de Communes du Pays de Langon a confié la construction et l'exploitation d'un ensemble de loisirs aquatiques ouvert au public à la société Complexe Aquatique des 2 Mers pour une durée de 25 ans.

Fonctionnement de l'établissement :
Ouverture toute l'année
de 7h à 23h du lundi au vendredi
de 7h à 20h les week-ends et jours et fériés



L'ensemble de loisirs aquatiques couvert et chauffé comprend :
Un grand bassin de 25 m x 10 m divisé en 4 couloirs

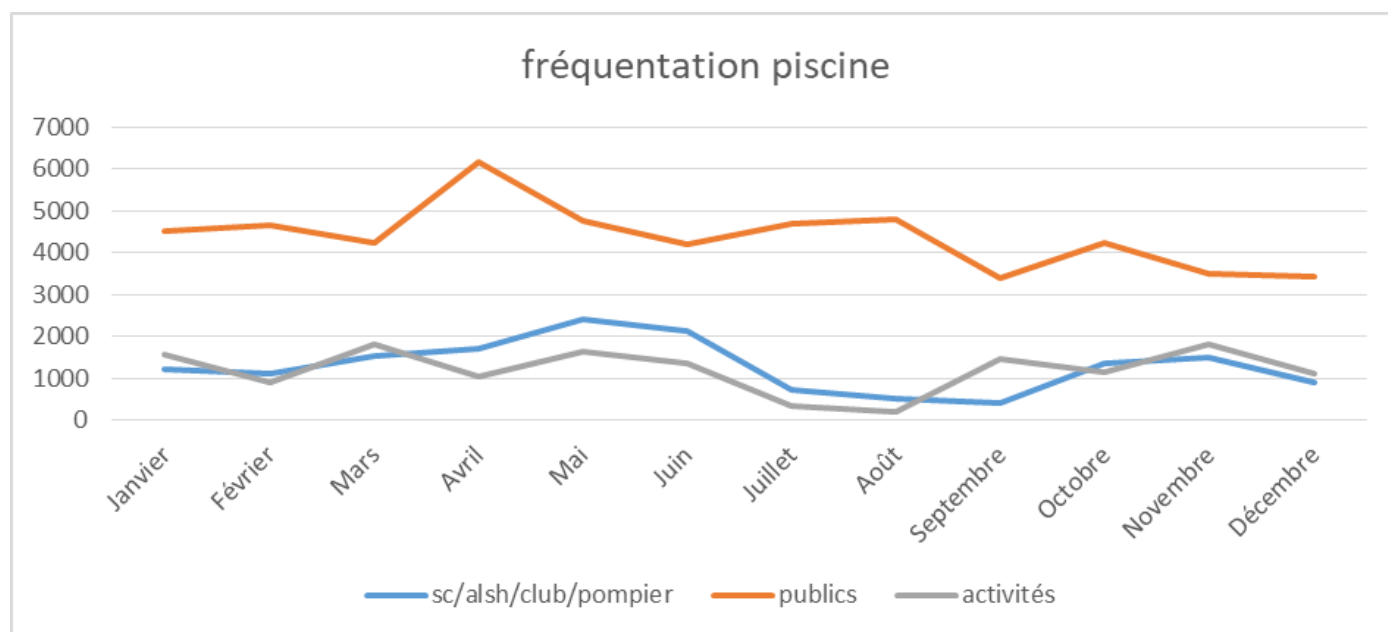
Un petit bassin de 10 m x 6 m adapté aux enfants, personnes âgées, non nageurs...
Une pataugeoire adaptée aux bébés accompagnés et aux plus jeunes

Un toboggan d'une longue longueur de 25 m terminant sa course dans le petit bassin

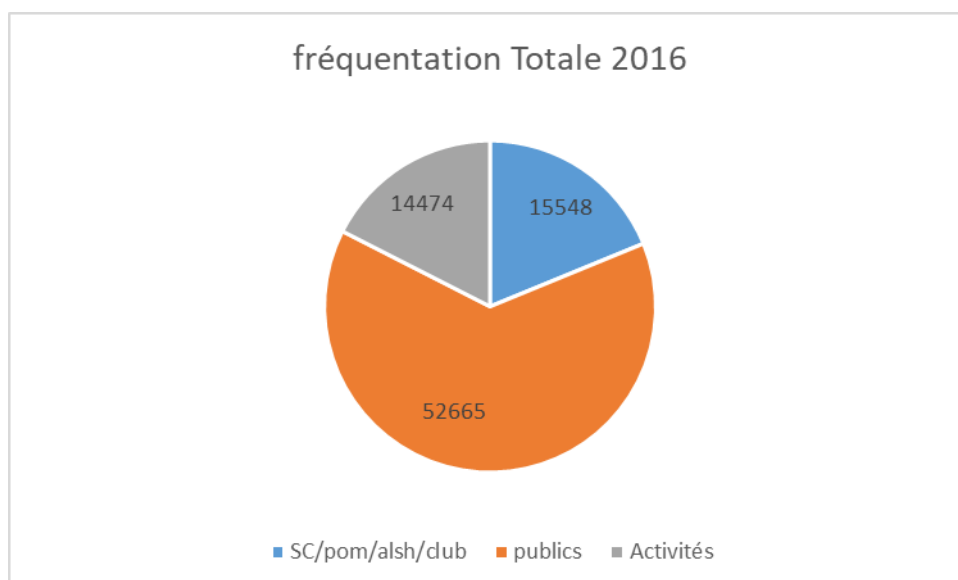
Un solarium équipé de transats
Des bains bouillonnants « jacuzzi » pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes



Statistiques de fréquentation 2016



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Octo	Nov	Déc
sc/alsh /club/pompier	1240	1115	1540	1705	2412	2123	715	521	430	1348	1488	911
publics	4535	4661	4249	6159	4764	4210	4710	4802	3397	4238	3494	3446
activités	1580	892	1820	1054	1647	1355	336	218	1475	1141	1830	1126





ENVIRONNEMENT COLLECTE

La collecte des déchets ménagers

L'année 2016 a été marquée par un travail de transition visant à déléguer notre compétence ordure ménagère au SICTOM du Sud Gironde.

Au 31 décembre 2016 ,
le service réalise la collecte de 21 communes et met à disposition 2 déchetteries à Préchac et à Saint Symphorien.

Organisation des tournées :

Jour		Communes	Départ	Temps passé	Personnel
Lundi	Tournée 1	Hostens - Louchats	4h00	7h à 8h	1 chauffeur - 2 ripeurs
	Tournée 2	Fargues - Bommes - Sauternes	4h00	8h 00	1 chauffeur - 2 ripeurs
Mardi	Tournée 1	Saint-Symphorien - Balizac	4h00	7h à 8h	1 chauffeur - 2 ripeurs
	Tournée 2	Léogéats - Roaillan	4h00	7h00	1 chauffeur - 2 ripeurs
	Tournée 3	Villandraut - Noaillan	4h00	7h00	1 chauffeur - 2 ripeurs
Mercredi	Tournée 1	Préchac - Lucmau - Cazalis	4h00	8h00	1 chauffeur - 2 ripeurs
Jeudi	Tournée 1	Hostens - Louchats - Origne - St-Léger	4h00	7h à 8h	1 chauffeur - 2 ripeurs
	Tournée 2	Bourrideys - Uzeste - Pompéjac + nettoyage	4h00	7h00	1 chauffeur - 2 ripeurs
Vendredi	Tournée 1	Saint-Symphorien - Le Tuzan - Balizac	4h00	7h	1 chauffeur - 2 ripeurs
	Tournée 2	Villandraut (commerces)	4h00	5h00	1 chauffeur - 2 ripeurs

Volumes collectés

Collectivités	CDC Sud-Gironde	CDC Sud-Gironde	CDC Sud-Gironde
	Secteur Villandraut	Secteur Sauternais	Secteur Paroupiain
janvier	81,700	82,000	88,700
février	74,940	85,340	81,240
mars	90,600	83,900	83,300
avril	74,620	79,000	84,000
mai	86,560	94,620	87,980
juin	87,340	79,540	84,520
juillet	84,120	79,780	85,960
août	99,300	102,660	93,820
septembre	78,020	84,040	90,640
octobre	71,660	91,420	84,140
novembre	79,840	97,560	87,440
décembre	73,780	80,480	88,560
Total	982,480	1040,340	1040,300

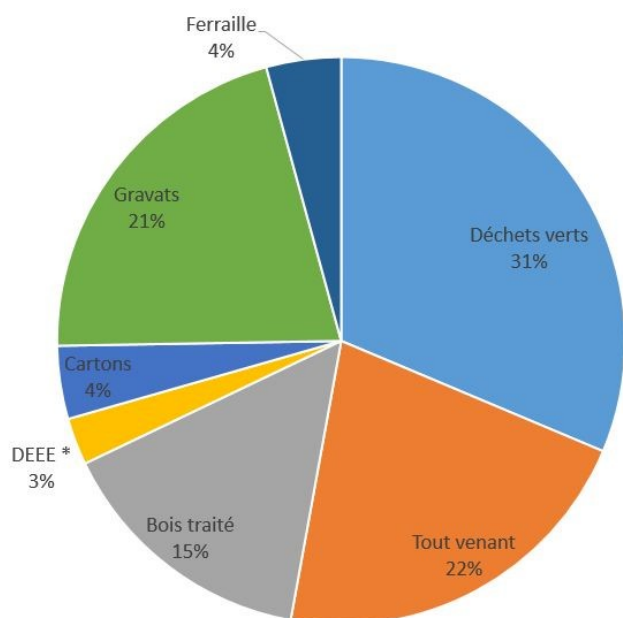


Déchetteries : Tonnages 2016

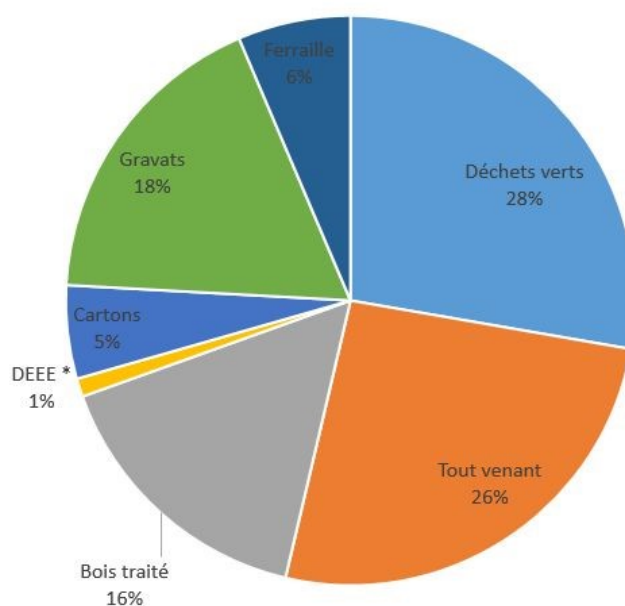
	Déchets verts		Tout venant		Bois traité		DEEE *		Cartons		Gravats		Ferraille		Total	
	Préchac	St-Sym	Préchac	St-Sym	Préchac	St-Sym	Préchac	St-Sym	Préchac	St-Sym	Préchac	St-Sym	Préchac	St-Sym	Préchac	St-Sym
Janvier	19,08	14,82	19	19,14	8,56	3,92			3,58	6,240	22,48	10,04	6	4,05	78,7	58,21
Février	24,96	15,48	20,08	21,96	13,68	9,70			4,56	3,74	27,26	8,78	2,98	4,04	79,84	63,7
Mars	33,72	23,44	26,22	20,62	23,94	15,74	8,75	2,88	3,84	4,04	25,02	18,82	6,18	9,60	127,67	95,14
Avril	29,28	24,98	34,76	31,30	21,54	13,68			4,04	5,22	21,1	21,54	3,9	9,54	114,62	106,26
Mai	40,8	25,90	25,38	20,40	20,08	18,6			5,6	4,38	24,76	20,42	5,95	3,68	122,57	93,38
Juin	40,3	25,04	21,3	23,80	19,82	20,12	14,02	2,53	5,26	6,42	25,3	14,18	6,71	2,60	132,71	94,69
Juillet	34,3	17,18	24,78	21,06	20,12	19,6			4,76	4,36	40,2	16,20	5,64	9,80	129,8	88,2
Août	30,04	18,00	28,48	28,5	26,96	24,74			5,98	6,03	33,32	22,66	3,8	3,96	128,58	103,89
Septembre	41,4	34,42	25,9	30,24	20,94	12,98	13,6	5,89	4,8	5,38	23,44	15,88	6,17	9,60	136,25	104,79
Octobre	42,26	39,2	20,34	21,28	16,24	13,70			4,9	3,62	27,38	21,92	2,92	4,18	114,04	103,9
Novembre	49,24	27,32	22,96	24,22	13,12	7,76			5,14	4,52	15,88	8,52	5	4,64	111,34	76,98
Décembre	41,54	35,38	23,6	19,28	13,5	11,68		nc	4,24	3,58	14,68	13,60	2,72	3,88	85,6	87,4
Total 2016	426,92	301,16	292,8	281,80	204,82	172,22	36,37	11,30	56,7	57,53	286,14	192,56	57,97	69,57	1361,72	913,92
Total 2015	389,82	318,08	334,06	352,76	148,8	154,04	43,85	21,04	52,88	113,34	302,62	194,48	46,32	54,41	1318,35	1208,15

*DEEE : Déchets Électriques, Électroniques, Électro-ménagers

Déchetterie de Préchac



Déchetterie de Saint-Symphorien





ENVIRONNEMENT

SPANC

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

L'utilisation domestique de l'eau génère une production d'eaux usées qui nécessite un traitement obligatoire respectant certaines règles pour préserver l'environnement.

Introduction :

Régi par la loi sur l'eau, le SPANC est un service public local chargé de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur système d'assainissement non collectif.

Il a également un rôle de contrôle des installations.

Que paie l'utilisateur ?

Le SPANC est Service Public à Caractère Industriel et Commercial, qui conformément à la loi, doit être équilibré en recettes et en dépenses. Comme pour l'assainissement collectif, il fait donc l'objet d'une redevance destinée à financer ses charges de fonctionnement.

Depuis le 1er janvier 2015,

La CdC du Sud Gironde a pris la décision de conserver cette compétence et de l'exercer sur la totalité de son territoire afin de répondre de manière cohérente aux enjeux environnementaux.

Elle est organisée de la manière suivante :

A travers le Syndicat de Castets en Dorthe pour une partie du territoire du Pays de Langon : Saint-Pierre de Mons, Saint-Pardon de Conques, Saint-Loubert, Castets en Dorthe, Bieujac, Coimères, Mazères, Roillan

En régie directe pour les autres communes du territoire.

En anticipation de l'intégration de huit communes de la CdC des Coteaux Macariens et puisque leur contrat avec la Société Véolia arrivait à son terme, le SPANC de la CdC du Sud Gironde a signé une convention de prestation de service avec le Syndicat Intercommunale d'Assainissement de la région de St Macaire.



Les contrôles techniques du SPANC comprennent :

le contrôle de conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités

le contrôle diagnostique de l'existant

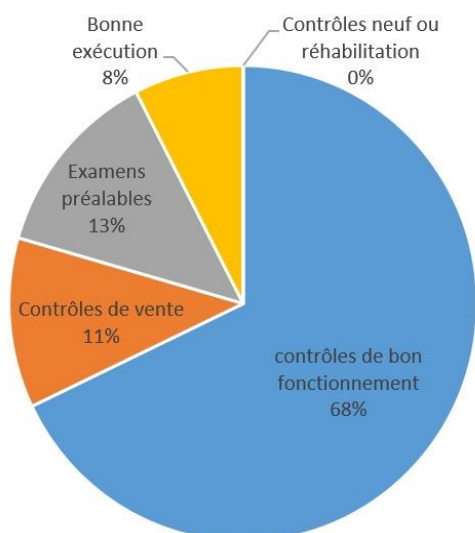
le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages existants (périodicité de 6 ans).

le contrôle dans le cadre de la vente d'un immeuble



Réalisations 2016

Communes	Types de contrôles				
	contrôles de bon fonctionnement	Contrôles de vente	Examens préalables	Bonne exécution	Contrôles neuf ou réhabilitation
<i>Bourideys</i>	13	1	1	1	0
<i>Cazalis</i>	22	3	3	3	1
<i>Lucmau</i>	21	2	2	5	3
<i>Noaillan</i>	44	6	6	7	2
<i>Pompéjac</i>	14	5	5	0	0
<i>Préchac</i>	23	4	4	5	4
<i>Uzeste</i>	20	0	0	7	4
<i>Villandraut</i>	10	6	6	1	0
<i>Fargues</i>	16	1	1	2	2
<i>Langon</i>	27	4	4	10	2
<i>Toulenne</i>	1	1	1	1	2
<i>Léogeats</i>	6	3	3	4	2
<i>Bommès</i>	18	4	4	2	1
<i>Sauternes</i>	22	4	4	6	2
<i>Balizac</i>	31	5	5	4	5
<i>Hostens</i>	17	4	4	3	3
<i>Origne</i>	13	1	1	4	2
<i>Louchats</i>	50	10	10	8	3
<i>Saint-Léger</i>	25	5	5	8	7
<i>St-Symphorien</i>	69	7	7	4	4
<i>Le Tuzan</i>	14	5	5	6	4
Total	476	81	81	91	53



Nombre total de
contrôles en
2016 : 701

Perspectives 2017 :

Proposer aux usagers de bénéficier de tarifs préférentiels pour l'entretien de leur installation via la mise en place d'un marché d'entretien des installations d'assainissement non collectif.

Etudier la possibilité de la mise en place d'un programme de subventionnement de réhabilitation d'installations jugées non conforme.

Environnement : Cours d'eau Perspective 2017

IL est envisagé en 2017 de :
Réaliser l'entretien de la partie amont du Brion sur environ 5 km.

Réaliser l'ouverture d'une digue sur le Galouchey afin de limiter l'impact des crues en aval.

Mettre en place la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations » (GEMAPI) rendu obligatoire pour la CdC en 2018

CONCLUSION
PERSPECTIVES
2017





PERSPECTIVES



Notre nouveau périmètre

Dans le cadre de l'extension de la CdC à 8 communes qui relevaient jusque là de la Communauté de Communes des Coteaux Macariens :

- intégration de 6 agents à la CdC du Sud Gironde
- transfert de 3 bâtiments dont, le pôle sportif de Pian sur Garonne, la Maison de Pays à Saint Ma-caire et l'accueil de Loisirs à Verdélais

Pôle Action Sociale

Mise en place du multi-accueil collectif et familial à St Pierre de Mons « MacFa » :

- un nouveau service regroupant le multi-accueil de St Pierre de Mons et la crèche familiale

Développement du dispositif CAP33 :

- des activités sportives accessibles au plus grand nombre sur la période estivale
- extension du service mis en place par la CdC des Coteaux Macariens

Évolution et développement du service de portage de repas à domicile :

- extension du service au mois de septembre 2017 aux secteurs du Pays Paroupien, du Villandrau-tais et des Coteaux Macariens

Évolution et développement du service de transport à la demande

- extension à l'échelle de toute la Communauté de Communes

Pôle Action Culturelle

Définition de l'harmonisation de la compétence « bibliothèques »

Projet de médiathèque intercommunale à Langon



2017

*« Élaborer un projet pour notre territoire.
Une réflexion sur les objectifs politiques
pour le Sud Gironde à l'horizon 2030. »*

Pôle Urbanisme, Habitat, Accès au Droit

Démarrage des études d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
Réalisation d'une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Pôle Environnement

Organisation de la compétence « GEMAPI » : nouvelle compétence obligatoire à compter du 1er janvier 2018 pour la Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et la Prévention Inondations
Un seul service « Ordures ménagères » pour toute la CdC de la collecte au traitement des déchets par le biais du SICTOM du Sud Gironde

Pôle Economie, Tourisme

Création d'un poste de manager du commerce et de l'artisanat pour améliorer l'accueil et l'accompagnement d'entreprises
Dynamique touristique : vers une convention d'aménagement du port de Langon



Rapport édité en 2017

Contact
Communauté de Communes du Sud Gironde
Tél. 05 56 63 81 10
contact@cdcsudgironde.fr
www.cdcsudgironde.fr



Conception : service communication
Impression : en interne